



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

2020-2021



Sommaire

1.	EDITO	4	6.	AGIR ET ENTREPRENDRE POUR AMELIORER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	32
2.	GOUVERNANCE	5	6.1.	Maintien de la biodiversité	32
3.	MODELE D'AFFAIRES / CHAINE DE VALEUR	6		Innover et promouvoir des solutions d'économies	
3.1.	Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais	6		de produits phytosanitaires	32
3.2.	Un groupe indépendant et interdépendant	6		Optimiser les productions végétales en favorisant la pollinisation	33
3.3.	Chaine de valeur (schéma modèle d'affaires)	8	6.2.	Maîtrise des consommations énergétiques	35
3.4.	Chaine de valeur (chiffres clés)	10		Piloter nos consommations énergétiques	36
3.5.	Cadre de référence	11		S'inscrire dans une économie circulaire par la valorisation	
3.6.	L'innovation au cœur de la stratégie du Groupe RAGT	12		énergétique de la biomasse	36
4.	MATRICE DE MATERIALITE	14	6.3.	Gestion des déchets	37
5.	PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE ADAPTEE AUX MUTATIONS STRUCTURELLES			Valoriser les déchets issus de notre production de semences au champ	38
	DU CLIMAT ET DU MARCHE	16	6.4.	Protection des milieux	39
5.1.	Transition des modèles agricoles	16		S'approvisionner majoritairement en matières premières d'origine française	39
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	17		Accompagner les agriculteurs multiplicateurs sur des pratiques	
	Protéger les cultures par l'innovation génétique	19		raisonnées sur un bassin-versant	41
	Proposer une offre en Agriculture Biologique	19	7.	PROTEGER NOS COLLABORATEURS ET DEVELOPPER LEURS COMPETENCES	42
	Accompagner les agriculteurs dans la démarche HVE	20	7.1.	Santé, Sécurité et Conditions de travail	42
	Apporter des solutions pour relever les défis de demain	21		Prévenir les risques routiers	43
5.2.	Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	22		Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi	
	Diminuer le recours aux insecticides au sein de nos silos	23		des travailleurs handicapés	44
	S'inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines	24	7.2.	Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	44
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	25		Développer les compétences métier de nos collaborateurs	45
5.3.	Aléas climatiques	26		Accueillir toujours plus d'alternants	47
	Développer des semences de blé hybride	27	8.	ANNEXES	48
	Proposer des variétés stables dans différents environnements	27	8.1.	Tableau des indicateurs	48
	Redynamiser la culture du colza	28	8.2.	Items obligatoires	50
5.4.	Transformation digitale	29	8.3.	Abréviations, sigles et acronymes	51
5.5.	Evolutions réglementaires	30			
	Soutenir les engagements RSE des filières agricoles	31			



La RSE, une démarche qui se structure !

Depuis 3 ans, une nouvelle disposition réglementaire nous est applicable : la réalisation, chaque année, d'une Déclaration de Performance Extra Financière. Il s'agit d'un reporting RSE, venant compléter le reporting comptable et financier, pour offrir une vision plus complète de nos activités.

Notre DPEF sert de point d'entrée au pilotage de notre démarche RSE, au travers de :

- l'identification de 11 risques et opportunités principaux pour le Groupe, cartographiés au travers de notre matrice de matérialité
- la définition de nos politiques et engagements pour les maîtriser
- et le suivi d'indicateurs pour mesurer notre performance

Elle présente nos engagements portés par notre stratégie RSE articulée autour de trois axes d'égale d'importance :

- Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et du marché
- Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale
- Protéger nos collaborateurs et développer leurs compétences

Elle détaille les actions et initiatives de nos Métiers de plus en plus impliqués et mobilisés, pour répondre aux attentes économiques, sociales, environnementales et sociétales de nos parties prenantes internes et externes. Elle regroupe l'ensemble de nos contributions au monde agricole durable. Conscients de notre responsabilité vis-à-vis des impacts de nos activités et de nos décisions, le Groupe RAGT s'engage sur l'amélioration continue de sa démarche RSE et de ses performances extra-financières.

La démarche RSE en quelques mots

« Les entreprises sont les véritables acteurs du développement durable, et ce sont elles qui assurément en parlent le mieux en s'appuyant sur ce qu'elles font concrètement. »



Claude TABEL
Président du Directoire

« Sécuriser, porter et accompagner les projets organisationnels transverses comme la digitalisation et la dématérialisation. »



Laurent BORDAS
Membre du Directoire
Directeur général
de RAGT SA

« Apporter de la semence améliorée répondant aux contraintes environnementales actuelles et futures au travers de l'innovation génétique. »



Laurent GUERREIRO
Membre du Directoire
Directeur général
de RAGT Semences

« Accompagner l'ensemble des agriculteurs pour répondre aux objectifs d'une agriculture rentable et durable marquée par la transition des modèles agricoles. »



Nicolas LECAT
Membre du Directoire
Directeur général
de RAGT Plateau Central



Daniel SEGONDS
Président du Conseil de Surveillance

« La trajectoire dynamique que connaît notre Groupe nous permet de créer chaque année environ quarante nouveaux emplois durables et attractifs. C'est peut-être la plus belle illustration de notre responsabilité sociétale. »



La gouvernance du Groupe est assurée par le Directoire qui élabore la stratégie. Pour ce faire, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Le Président du Directoire dispose seul du pouvoir légal de représentation de la société à l'égard des tiers.

Le Conseil de Surveillance quant à lui exerce le contrôle permanent de la gestion et de la direction de la société par le Directoire. Le Président du Conseil de Surveillance assure trois missions principales qui lui sont propres. Il s'agit de la relation et du partage de la stratégie avec le Directoire, de la liaison avec les actionnaires et de la représentation institutionnelle de la société.

RAGT revendique son indépendance, ses racines aveyronnaises, sa foi dans le développement du monde agricole et une certaine originalité dans la composition comme dans les exigences de son actionnariat. La composition de l'actionnariat autour notamment d'actionnaires majoritaires dits historiques, de partenaires investisseurs et régionaux (établissements financiers et professionnels du monde agricole) et du salariat permet de garantir notre mission de réussite locale et d'ambition internationale.

Modèle d'affaires / Chaîne de valeur

Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais,
les quatre régions dans lesquelles RAGT puise son origine.

Le Groupe RAGT est connu depuis longtemps en Rouergue et dans les régions voisines, il l'est aussi de très nombreux agriculteurs dans toute la France et hors de ses frontières. En effet, le Groupe RAGT, entreprise régionale née en Aveyron où ses racines sont toujours bien vivaces, est allé au fil des décennies se confronter aux grands marchés internationaux. Le Groupe conserve un actionnariat original et fort, majoritairement historique, resté ancré dans le monde agricole.



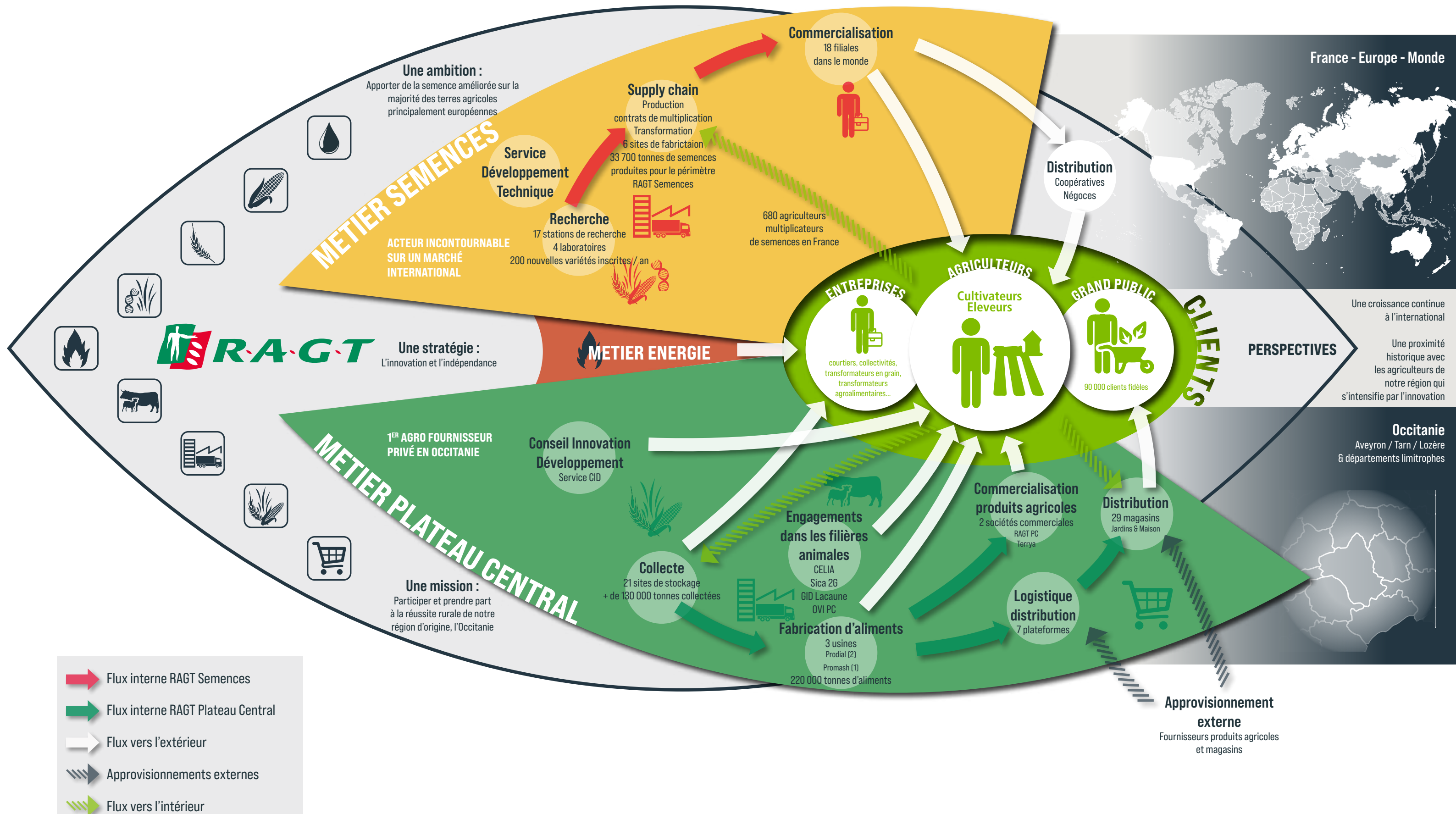
RAGT, un siècle de passion pour l'agriculture et l'innovation

Crée en 1919 par des agriculteurs pour les agriculteurs, le Groupe RAGT s'est donné comme objectif d'assurer leur formation, de diffuser auprès d'eux le progrès technique, de leur fournir des produits de qualité, de promouvoir et d'aider par tous les moyens les productions animales et végétales.

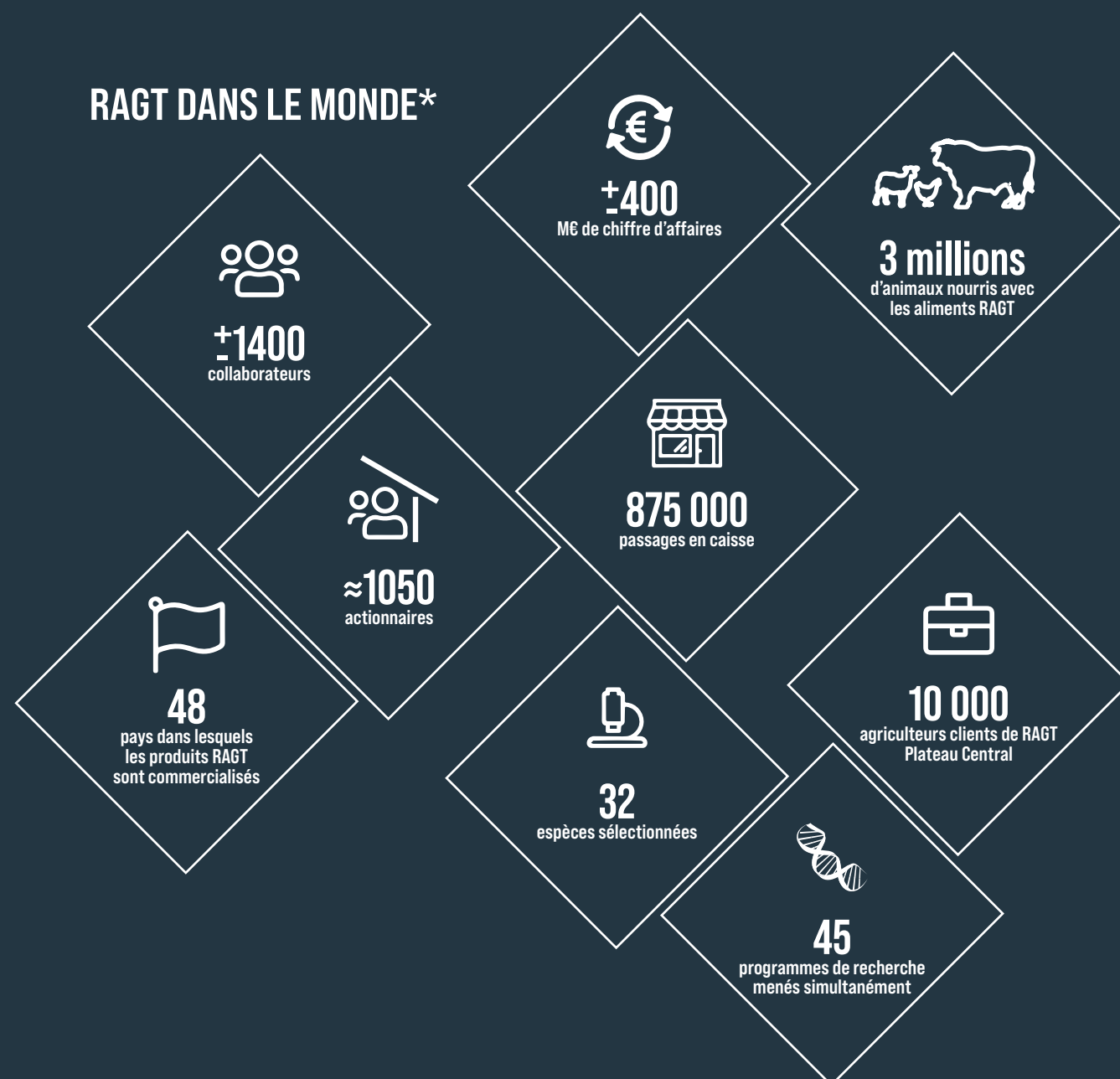
UN GROUPE INDEPENDANT ET INTERDEPENDANT



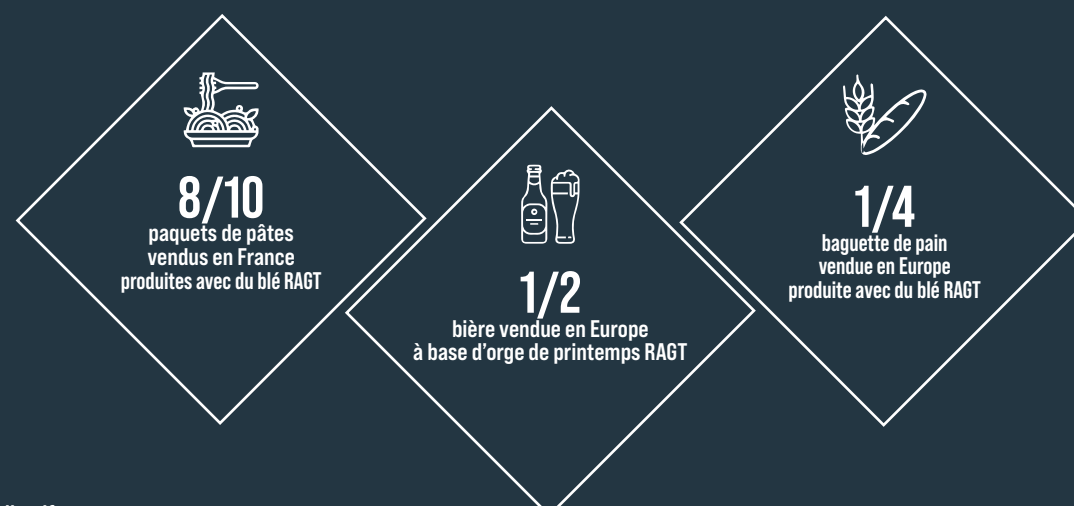
Modèle d'affaires / Chaîne de valeur



RAGT DANS LE MONDE*



...ET DANS VOTRE ASSIETTE



*chiffres donnés à titre indicatif

Modèle d'affaires / Chaîne de valeur

Cadre de référence

Ecrit il y a 15 ans à l'issue d'un échange riche et passionné entre actionnaires et dirigeants, le cadre de référence de RAGT est toujours d'actualité, il guide notre stratégie, il est distribué et commenté auprès de tous les collaborateurs qui rejoignent le Groupe.

Pour guider sa trajectoire, le Groupe s'est donné un projet qui comporte deux axes majeurs :

- Une ambition : celle d'apporter de la semence améliorée sur la majorité des terres agricoles principalement européennes ;
- Une mission : participer et prendre part à la réussite rurale de sa région d'origine.

Ce projet est mené dans un cadre de référence partagé et qui sert de point de repère à l'action.

Le cadre de RAGT est décliné selon deux composantes essentielles qui le définissent en grande partie : l'importance accordée au facteur humain d'une part et l'approche que RAGT veut avoir de ses métiers d'autre part.

Enfin, ce projet de RAGT s'inscrit dans une troisième dimension qui est celle des valeurs partagées. L'adhésion des individus aux valeurs mises en avant au sein du groupe :

- professionnalisme, rigueur, travail
- modestie, respect mutuel et aussi
- ambition, audace et authenticité

est reconnue comme un élément important pour le projet de l'entreprise, tout en veillant à maintenir une certaine diversité des personnalités sans laquelle il n'y a pas de vie de groupe.



Modèle d'affaires / Chaîne de valeur

L'innovation au cœur de la stratégie du Groupe RAGT

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE DE LA SOCIÉTÉ RAGT 2n DU MÉTIER RAGT SEMENCES :

L'innovation variétale, portée par RAGT 2n, est au cœur de l'activité de RAGT Semences qui investit près de 18% de son chiffre d'affaires dans la recherche et inscrit par an près de 200 variétés dans 32 espèces : maïs, céréales à paille (blé tendre, blé dur, orge, triticale, avoine), fourragères, gazons, sorgho, oléoprotéagineux (tournesol, colza, soja, pois, féverole), cultures intermédiaires multi-services (moutarde, radis). RAGT 2n met à disposition de ses clients des solutions variétales adaptées aux besoins et innovantes (ex : les variétés maïs Stressless H2O, la solution biocontrôle pour les méligèthes, les variétés résistantes à la cécidomyie...).

La durée d'un programme de recherche est de :



- 7 à 8 ans pour les espèces hybrides et les céréales
- 10 à 15 ans pour les plantes fourragères



INNOVATION



ZOOM SUR LE SERVICE CONSEIL INNOVATION DÉVELOPPEMENT, DU MÉTIER RAGT PLATEAU CENTRAL, AYANT POUR OBJECTIF :

- D'accompagner les agriculteurs du territoire face aux enjeux de l'agriculture
- De développer des pratiques innovantes répondant aux attentes économiques, environnementales et sociétales
- D'être un support d'expertise, d'innovation, de développement, de méthodes au sein du métier RAGT Plateau Central



Cette cellule est venue renforcer le service Environnement-Bâtiment, créé il y a plus de 15 ans.

ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ RAGT ENERGIE, SPÉCIALISÉE DANS LA RECHERCHE ET L'INGÉNIERIE EN BIOMASSE-ÉNERGIE À DESTINATION DES INDUSTRIELS, COLLECTIVITÉS ET COOPÉRATIVES.

Une vision : participer et promouvoir la transition énergétique territoriale au travers de la valorisation énergétique de sous-produits industriels issus de surfaces agricoles.



La valorisation de déchets verts, comme contribution à la transition énergétique

Matrice de matérialité du groupe RAGT

La matrice de matérialité permet de visualiser le résultat du travail de hiérarchisation des risques mené lors de l'exercice 18/19 (méthodologie décrite au sein de la DPEF 18/19). Elle fait apparaître les 11 risques principaux affectant la pérennité du groupe RAGT à court et moyen terme tout en considérant l'importance de ces risques pour nos parties prenantes. Sa validité est fixée pour une durée de trois ans, sauf en cas d'évènement majeur ou modification de notre modèle d'affaires. Aussi, nous prévoyons une mise à jour de notre matrice pour l'exercice 21/22 et une refonte sur l'exercice 22/23 avec la sollicitation de nos parties prenantes principales.

Sur cette base, la structure rédactionnelle développant chacun des risques principaux a été réfléchi comme suit :

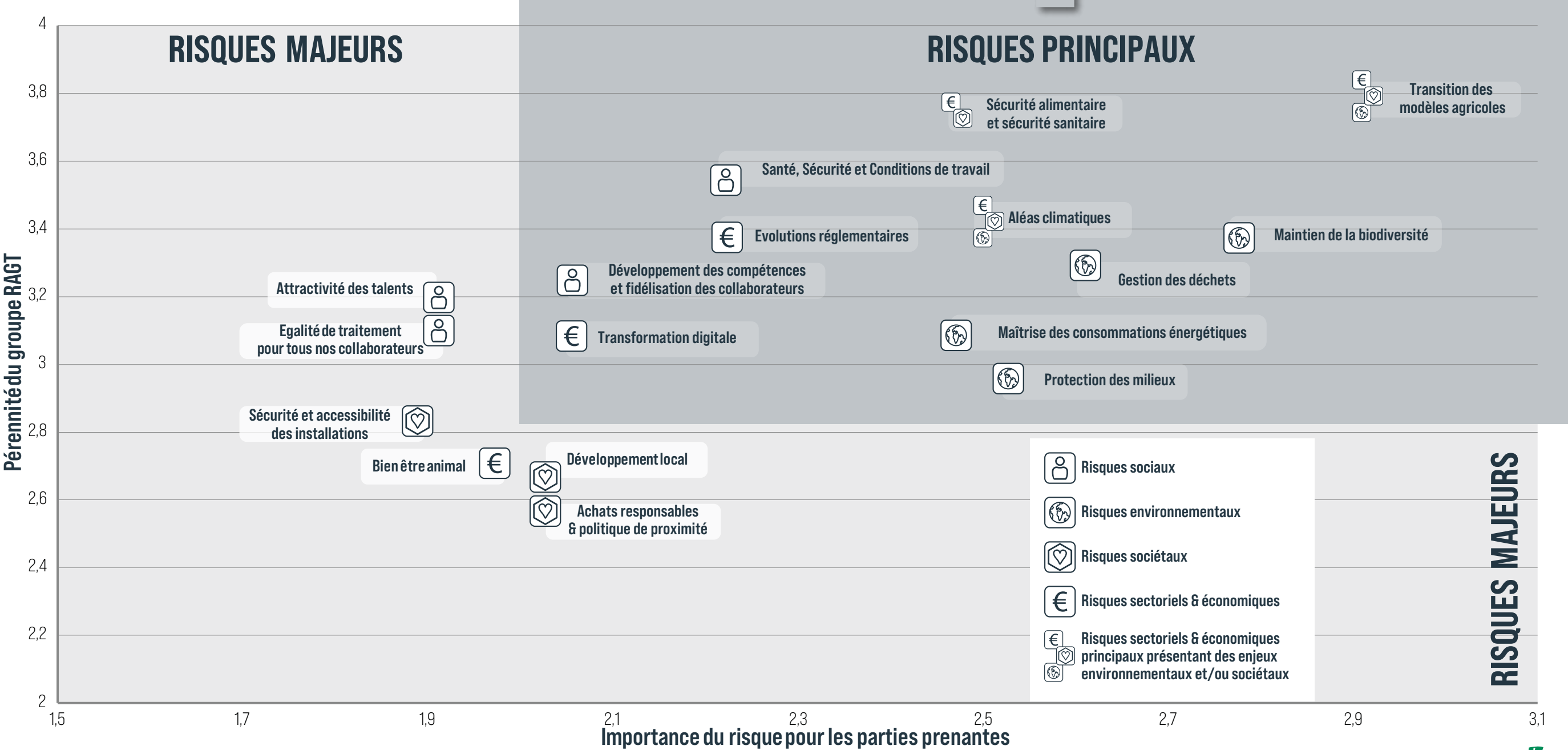
- Une description du risque.
- Une description de notre politique et engagements pour gérer le risque.

Nous nous engageons à améliorer en continu la formalisation de nos politiques et objectifs associés.

- Une présentation de nos résultats suivis par des indicateurs clés de performance.

Nos 3 axes stratégiques RSE

Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et du marché - Transition des modèles agricoles - Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire - Aléas climatiques - Transformation digitale - Evolutions réglementaires	Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale - Maintien de la biodiversité - Maîtrise des consommations énergétiques - Gestion des déchets - Protection des milieux	Protéger nos collaborateurs et développer leurs compétences - Santé, Sécurité et Conditions de travail - Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs
--	--	--



5. Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et du marché

5.1. TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

Description du risque

Aujourd'hui l'agriculture est en pleine mutation :

- Elle s'intègre dans un système qui allie la triple performance (économique, environnementale, sociétale)
- Elle évolue vers de nouveaux modèles de production, sur la base des fondamentaux agronomiques et des nouvelles technologies, le numérique, la génétique, le biocontrôle (ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels)...
- Elle est, d'obligation, de plus en plus tracée pour garantir la qualité des productions, le respect des normes environnementales ou le bien-être animal.

La transition des modèles agricoles, se traduit par une modification de l'offre alimentaire et des pratiques agricoles, en adéquation avec les besoins et attentes de la société et la prise en compte de l'environnement (utilisation des intrants, érosion des sols, diminution des surfaces cultivées..).

Pour répondre aux attentes des consommateurs, la transparence des industriels agroalimentaires et des producteurs sur leurs produits devient incontournable (origine, filière, pratiques durables, valeurs nutritionnelles...).

Aussi, nous observons une attente des parties prenantes de plus en plus marquée (diminution des nuisances, maîtrise des rejets/pollutions, réduction des produits phytosanitaires...), mais aussi un durcissement de la législation sur l'agriculture conventionnelle (règlementation sur les produits phytosanitaires), et un changement dans les politiques de soutien auprès des agriculteurs.

Face à ce constat, de nombreux agriculteurs sont de plus en plus sensibles à cette triple performance (économique, environnementale, sociétale) et revoient leurs pratiques agricoles pour assurer la pérennité de leur exploitation.

Le Groupe RAGT, fort de 100 ans de connaissance des marchés agricoles, se doit de contribuer à cette transition pour :

- Satisfaire ses parties prenantes
- Ne pas affaiblir la relation de confiance qui existe entre la filière, les agriculteurs et les consommateurs
- Assurer la pérennité de ses activités



Notre politique

L'objectif du Groupe est d'accompagner l'ensemble des agriculteurs pour mieux répondre à leurs objectifs d'une agriculture rentable et durable.

Notre politique se traduit :

- Pour le Métier RAGT Semences : par la recherche, la production, la fabrication et la commercialisation de solutions pour les agriculteurs. Nos techniciens du service production ont également un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des agriculteurs multiplicateurs de semences.
Ci-après nos engagements : Cf. « Développer les cultures intermédiaires multiservices » ; « Protéger les cultures par l'innovation génétique » ; « Apporter des solutions pour relever les défis de demain ».

- Pour le Métier RAGT Plateau Central : par une offre adaptée aux besoins de notre région d'origine, une offre bio en développement, l'accompagnement des agriculteurs par nos conseillers technico-commerciaux, et l'activité de conseil et de formation dispensée par le service CID.
Ci-après nos engagements : Cf. « Proposer une offre en Agriculture Biologique » ; « Accompagner les agriculteurs dans la démarche HVE ».

INDICATEURS	19/20	20/21	19/20	20/21
	238	133	+12%	-44%
	Nombre d'actions de formation auprès des agriculteurs réalisées par le service CID		Evolution (en %) du nombre d'actions de formation auprès des agriculteurs, réalisées par le service CID, au regard du précédent exercice	

Cette baisse du nombre d'actions de formation est liée à l'annulation de 9 sessions sur 24 programmées initialement, en raison de la crise Covid-19.

Nos engagements

| Développer les cultures intermédiaires multiservices

Lors de notre précédente DPEF, nous apportons un éclairage sur les plantes de services. Derrière cette unique expression se cache toute une diversité de services, on peut donc parler de Cultures Intermédiaires Multi-Services (CIMS), généralement semées et récoltées entre deux cultures principales.

Au travers des intercultures, RAGT Semences sélectionne depuis plusieurs années des variétés et mélanges répondant à différents enjeux pour l'agriculteur : santé de la culture, valorisation agronomique (« nourrir le sol »), valorisation fourragère (« nourrir l'animal »), moyens de lutte alternatifs (association de cultures) et enfin culture intermédiaire à vocation énergétique (CIVE).

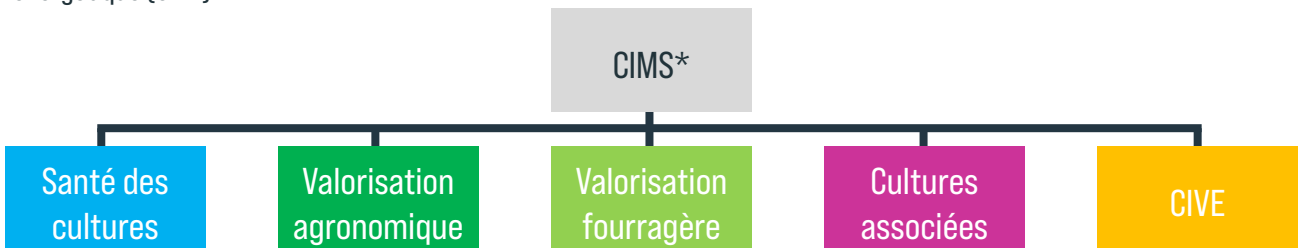


Figure 1 : Les 5 catégories de services des cultures intermédiaires

En santé des cultures, notre gamme Puzz Nema est un mélange d'espèces et de variétés qui améliore le fonctionnement des sols et réduit notamment la pression parasitaire des nématodes (petits vers ronds au corps non segmenté), responsables de pertes de rendement particulièrement dans les cultures de betteraves, pommes de terre et carottes.

En valorisation agronomique, l'objectif recherché est la production de biomasse. Cette biomasse produite aura un effet immédiat sur la limitation du développement des adventices (« mauvaises herbes », plantes qui poussent dans un endroit sans y avoir été intentionnellement installées), la structuration du sol, l'absorption et le recyclage d'éléments fertilisants et la production naturelle d'azote. Notre mélange RGT Sol Azote est une association d'espèces dont la présence importante de légumineuses permet d'améliorer la fertilité azotée du sol restituée à la culture suivante.

Les intercultures présentent aussi un intérêt pour la production animale. En effet, elles permettent la production de fourrages et la reconstitution rapide des stocks fourragers (en période estivale ou au printemps).

Les associations de cultures ont de nombreux impacts positifs sur la culture d'intérêt. Notre mélange Puzz Ferti Start, utilisable en cultures d'hiver (colza, céréales), ainsi que notre solution Green Pack (colza), jouent un rôle important sur la protection de la surface du sol tout en concurrençant les adventices. Ces solutions sont reconnues dans le dispositif fiches actions « CEPP ».

En couvrant le sol, les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) apportent la plupart des bénéfices agronomiques d'un couvert végétal : limitation de l'érosion, piège à nitrates, structuration du sol, et captage carbone.... Ces CIVE sont ensuite récoltées pour intrants dans la production de biogaz dans les méthaniseurs.



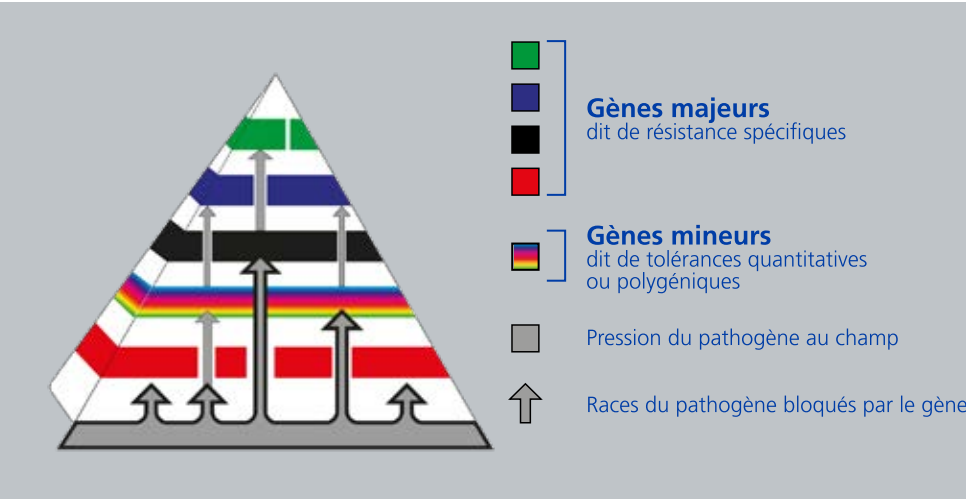
Joordens, filiale de RAGT Semences basée aux Pays-Bas, est historiquement positionnée sur les marchés des fourragères et des plantes de santé du sol. Notre filiale est active depuis plus de 30 ans dans la sélection de variétés de moutarde blanche et de radis oléagineux. Elle a réussi à développer un portefeuille de variétés de haute qualité, dans lesquelles la résistance aux nématodes et la suppression des champignons néfastes à la culture sont les principaux atouts. En avril 2021, Joordens a fêté son centième anniversaire. A cette occasion, le roi des Pays-Bas, Willem-Alexander, a accordé à la filiale de RAGT Semences le droit d'utiliser les armoiries royales « Par nomination de la cour des Pays-Bas ».

INDICATEURS	18/19	19/20	20/21
	2665T	2759T	3910T
	Volumes de plantes de services (en tonnes) produites et commercialisés par RAGT Semences et ses filiales commerciales		
	2,8%	3,0%	3,3%
	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales		
	101T	109T	108T
	Volumes de plantes de services (en tonnes) commercialisées par RAGT Plateau Central et Terrya		
	3,0%	2,9%	3,0%
	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées par RAGT Plateau Central et Terrya		

| Protéger les cultures par l'innovation génétique

RAGT, en tant que semencier, est apporteur de solutions génétiques de protection des cultures, pour faire face à divers enjeux de l'agriculture : réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, diminution des intrants, lutte contre les pathogènes grâce à la solution génétique.

Pour obtenir des variétés hautement résistantes, notre stratégie de recherche repose sur le principe du pyramidage (cumuler plusieurs gènes majeurs de résistances). Ces gènes viennent s'additionner à des gènes dits mineurs correspondant à la tolérance apportée par le fond génétique de chacune des variétés. Ces variétés sont commercialisées sous la marque GeneCare, déposée en France et en Ukraine.



Dans la continuité de la variété RGT Wolverine, première variété de blé tendre d'hiver en Europe comprenant un gène qui apporte un haut niveau de tolérance à la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO), présentée au sein de notre DPEF 19/20, RAGT lance sur le marché français en septembre 2021, la variété RGT Tweeteo, 2^{ème} variété blé tendre d'Europe à posséder cette résistance.

RGT Tweeteo, inscrite BPS (Blé Panifiable Supérieur) dans le segment demi précoce, présente en complément de sa tolérance à la JNO, la résistance aux cécidomyies oranges ainsi qu'aux mosaïques.

En Tournesol, le mildiou est un pathogène au cœur des préoccupations car il est, avec l'apparition de nouvelles races, en recrudescence en France et dans certains pays de l'Europe Centrale. Ce champignon peut causer de gros dommages sur la culture. Vient s'ajouter un contexte réglementaire incertain avec un possible arrêt de la solution de traitement de semences anti-mildiou (Metalaxyl-M).

Nos variétés de tournesol RGT Angello et RGT Donatello présentent des résistances multigéniques GeneCare permettant de résister aux 9 races officielles du territoire français, mais également aux nouvelles races identifiées par Terres Inovia ces dernières années.

Ces variétés seront également disponibles à la vente en agriculture biologique en 2022 et elles répondront pleinement aux attentes des agriculteurs utilisant des semences non traitées.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#) pour visionner notre vidéo



| Proposer une offre en Agriculture Biologique

La crise sanitaire et les confinements successifs ont permis d'asseoir les tendances des français, de plus en plus sensibles aux produits qu'ils consomment. Ainsi, le marché du bio en France continue de progresser pour atteindre 13,2 milliards d'euros de ventes, en croissance de 10,4 % par rapport à 2019. Pour faire face à la hausse de la demande des consommateurs, les territoires poursuivent leur travail de conversion. En 2020, on compte 53 255 exploitants agricoles bio, soit près de 12% des agriculteurs français. Les surfaces bio ont, elles, doublé en 5 ans pour atteindre 2,55 millions d'hectares, soit 9,5% de la surface agricole française. Ce qui en fait une des surfaces les plus importantes d'Europe.

RAGT Semences investit depuis plusieurs années pour offrir une gamme AB sur ses principales espèces de grandes cultures. Ces semences respectent un cahier des charges spécifique, la certification est assurée par le service officiel (SOC) de Semaes. La production de semences en AB revêt quelques spécificités : production sur des exploitations certifiées AB, fertilisation adéquate, absence de traitements chimiques de synthèse, technique de faux semis et désherbages mécaniques, lutte biologique renforcée. Le process industriel de calibrage et d'ensachage est également réalisé dans une usine accréditée AB soumise à des audits réguliers.

Les semences issues de l'agriculture biologique sont commercialisées non traitées, c'est-à-dire sans protection fongicide, insecticide. La gamme de biostimulants Fortify Bio, développée par RAGT Semences en 2020 pour le maïs puis en 2021 pour le tournesol, vient compléter l'offre globale bio permettant une stimulation de la plante au démarrage puis à la levée, une sécurisation de la culture et une absence de traitement.

Le bio est également un axe de développement pour RAGT Plateau Central via notamment l'activité collecte. Réalisée principalement en Aveyron, la collecte de céréales bio représente aujourd'hui 1 800 tonnes, stockées en grande partie à Flavin, près de Rodez. Afin de répondre également à un marché à fort potentiel dans le Tarn, le silo situé à Vivier-lès-Lavaur sera converti en bio sur l'exercice 2021-2022. RAGT Plateau Central a débloqué une enveloppe de 350 000 € pour moderniser le silo et répondre aux exigences de la collecte et du stockage de céréales bio. Nous prévoyons d'atteindre 3 000 tonnes dans un an et 5 000 tonnes à horizon 2025.



Accompagner les agriculteurs dans la démarche HVE

La Haute Valeur Environnementale (HVE), une réponse à un défi majeur de l'agriculture.

A l'initiative du Ministère de l'agriculture, la certification HVE correspond au niveau le plus élevé d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles.

C'est une démarche volontaire qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement, pouvant être qualifiées de responsables et durables.

Elle s'appuie sur des indicateurs et une exigence de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. Elle est fondée sur quatre thématiques clés :

- la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs, ...)
- la stratégie phytosanitaire
- la gestion de la fertilisation
- la gestion de la ressource en eau

Cette certification permet de réduire au strict minimum la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).

Elle peut être valorisée avec le logo HVE, pouvant être apposé sur les produits bruts et sur les produits transformés si ces derniers contiennent au moins 95% de matières premières issues d'exploitations de Haute Valeur Environnementale.

Le service CID de RAGT Plateau Central intervient en tant que consultant. Près de 800 courriers ont ainsi été adressés en février 2021, auprès de nos agriculteurs clients, pour leur faire savoir que nous étions prêts à les accompagner dans leur démarche de certification environnementale.

Cet accompagnement se traduit par la construction du dossier de certification avec l'agriculteur, jusqu'à l'accompagnement le jour de l'audit initial, audit de suivi intermédiaire et audit de renouvellement en présence de l'organisme certifica-



teur Control Union. Début juin 2021, 14 démarches d'accompagnement étaient déjà engagées et à l'approche de la PAC (Politique Agricole Commune) 2023, les agriculteurs vont être de plus en plus nombreux à vouloir entreprendre cette démarche.



Selon les chiffres du Ministère, la filière viticole comptabilise le plus d'exploitations certifiées HVE.

Deux sociétés du Groupe, Les Gazons de France et RAGT Semences (équipe des fourragères) ont donc lancé sur l'exercice 2020-2021 une gamme commune d'enherbement pour les vignes, la gamme Vitigreen, ayant un intérêt pour la certification HVE.

Il s'agit d'une composition à base d'espèces gazonnantes, adaptées aux enherbements de vignes et vergers, qui :

- améliorent la portance et la structure du sol
- contrôlent la flore d'adventices en raison de la végétalisation inter rangs
- améliorent la qualité des productions
- limitent l'érosion superficielle
- favorisent la biodiversité
- et limitent l'utilisation d'herbicides...

Apporter des solutions pour relever les défis de demain

« Les solutions d'aujourd'hui pour relever les défis de demain ». C'est le message porté par RAGT Semences à l'occasion de deux initiatives nées en 2020 : Innovtech RAGT et le club «Les semeurs RAGT».

Début septembre 2020, RAGT Semences France a créé l'évènement en invitant ses clients distributeurs sur une plateforme innovante destinée à présenter de nouvelles approches culturelles autour du maïs et de la méthanisation. Conçue et imaginée par les équipes commerciales, en lien avec la recherche, Innovtech RAGT est le fruit de trois années de travaux pour répondre aux défis de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Sur 15 000 m², Innovtech RAGT a été pensée comme le lieu d'échanges privilégié avec nos clients. Malgré le contexte sanitaire, près de 250 professionnels de la distribution ont répondu positivement à l'invitation. En présence de nos équipes d'experts, ils ont ainsi pu découvrir le fruit d'un travail de réflexion important sur des solutions pouvant aider à répondre aux enjeux agricoles. La deuxième édition, s'est tenue en juin 2021 à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre de recherche à Annœullin.

[Cliquez ici](#) pour visionner notre vidéo de lancement

Autre initiative portée par RAGT Semences France, la création en juin 2020 du club :» Les semeurs RAGT». Ce club permet aux agriculteurs français de découvrir, au travers d'un site internet dédié (les-semeurs-ragt.fr), les innovations et solutions techniques que RAGT Semences développe pour les agriculteurs. Via les outils tels que la vigie des semeurs (alerte culture) ou le réseau d'essais, il favorise également les échanges entre membres avec les équipes RAGT et permet ainsi à chacun d'enrichir ses connaissances et son expérience. Après une année d'existence, ce club compte près de 1300 adhérents. De nouvelles actions se préparent pour l'année à venir : webinaires, podcast, témoignages d'agriculteurs,...



[Cliquez ici](#) pour visionner notre vidéo de lancement

5.2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Description du risque

Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire sont deux enjeux distincts, respectivement « nourrir les populations actuelles et futures » et « garantir un produit de qualité, conforme et sans danger pour la consommation ». Pourtant ces deux enjeux vont de pair, une production de qualité, en quantité, conforme aux exigences, tout en assurant la rémunération de tous les acteurs de la chaîne de valeur et la transparence sur les modes de production.

Pour cela il est nécessaire de faire évoluer les outils de production, impliquant dans certains cas de forts investissements. La crise sanitaire Covid-19 replace l'acte de production agricole au cœur de cette sécurité alimentaire.

Une démarche qualité est aussi un incontournable aujourd'hui, et elle est au cœur de nos préoccupations pour ne pas s'exposer aux risques suivants :

- Non satisfaction des clients entraînant une perte des marchés (un outil : l'écoute client)
- Non-conformité réglementaire : pénalités, mises en demeure...
- Scandale alimentaire : mise en œuvre de la procédure de retrait-rappel, dégradation de l'image du Groupe

A contrario, garantir la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire, donne l'assurance de la satisfaction client et intrinsèquement la pérennité de l'activité.

Le Groupe RAGT, de par son positionnement au sein de plusieurs filières, a conscience de ces risques, pouvant affecter la relation de confiance qui nous unit à nos fournisseurs et nos clients.

Notre politique

Le Groupe RAGT fait de l'accessibilité, de la sûreté et de la qualité de ses produits une des principales priorités et exigence opérationnelle sur toute sa chaîne de valeur.

Nos différentes activités sont engagées dans des démarches volontaires de respect de référentiels normatifs et de cahiers des charges stricts permettant d'obtenir une qualité et une sécurité alimentaire optimale :

- Les activités de production et de transformation de semences (RAGT Semences) : Cf. « Le plan de gestion des risques phytosanitaires » - DPEF 2019-2020
- Les activités de collecte, de transport, de stockage et de commercialisation du grain (RAGT Plateau Central) : Cf. «

- Diminuer le recours aux insecticides au sein de nos silos » ; « certification CSA – GTP » - DPEF 2019-2020
- La fabrication d'aliments pour la nutrition animale (Prodial et Promash) : Cf. « S'inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines » ; « S'engager dans l'alimentation durable des animaux d'élevage » ; « certifications RCNA, STNO et STNE » - DPEF 2019-2020
- Les activités de vente de produits alimentaires (RAGT Jardin et Maison)

Ainsi, pour chaque activité des audits internes et externes sont réalisés, des contrôles de qualité et de traçabilité sont opérés.

Ces engagements sur la qualité sont portés sur nos différents sites par des responsables qualité.

L'objectif du Groupe est clair, garantir un haut niveau de qualité, par le maintien des certifications obtenues et l'amélioration continue de ses processus.

Nos engagements

| Diminuer le recours aux insecticides au sein de nos silos

Nous poursuivons nos efforts pour diminuer le recours aux insecticides pour le stockage et la conservation des grains au sein de nos silos (filières végétales) : rigueur à la réception, nettoyage des grains, ventilation des cellules de stockage... L'exercice précédent, nous avons réussi à stocker près de 1800 tonnes de blé sans insecticides. Notre objectif pour l'exercice 2020-2021 était fixé à 2 500 tonnes, objectif atteint avec plus de 2 800 tonnes, soit une progression de 56%.



Aussi, l'ensemble des conducteurs / chefs de silo ont été formés au nettoyage et à la ventilation des grains en juin 2021. Sur l'exercice prochain, nous prévoyons par ailleurs de ne pas traiter 4 à 5 cellules de stockage supplémentaires sur nos silos situés à Gaillac et à Cuq-Toulza dans le département du Tarn.

Nous avons également mené sur l'exercice, un audit sur la ventilation des cellules de stockage de notre silo situé à Fiac (un de nos deux principaux silos), qui nous a permis d'identifier des actions correctives, dont l'efficacité sera mesurée au cours d'un second audit sur l'exercice prochain.

Enfin, pour améliorer notre suivi du stock et toujours diminuer le recours à l'usage des insecticides de stockage, nous nous sommes équipés sur l'exercice de sondes portatives, qui s'installent directement dans les tas de céréales stockés dans les bâtiments à plat. Ces sondes permettent de mesurer la température du grain en temps réel et de pouvoir intervenir plus rapidement s'il y a des points de chauffe, évitant ainsi le développement d'insectes.



| S’inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines

Créée en 2000, l’association Bleu Blanc Cœur, reconnue d’intérêt nutritionnel et environnemental par les Ministères de la santé, de l’environnement et de l’agriculture, regroupe tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur. Elle a pour mission de promouvoir et de contrôler la qualité des produits alimentaires. Le logo que l’on retrouve sur l’emballage est la promesse d’un aliment sain et équilibré, produit dans le respect de l’environnement et du bien-être animal.



A l’origine de l’association (et du label), l’entreprise Valorex, fabricant d’aliments, a développé depuis 25 ans un savoir-faire de haute technologie visant, par le process d’extrusion, à densifier nutritionnellement l’alimentation animale. L’extrusion est un procédé de cuisson par la pression qui libère le potentiel des graines oléo-protéagineuses (lin, féverole, pois, lupin) et accroît leur digestibilité. S’agissant du lin extrudé, la valeur en omega 3 est ainsi libérée procurant davantage de performances techniques et un enrichissement des produits issus des animaux (lait, viande, œufs). Cet enrichissement en oméga 3 profite donc également au consommateur final.

La relation entre Valorex et RAGT Plateau Central remonte à de nombreuses années. Nous leur achetons du lin extrudé (RAGT client), qui est intégré dans nos formulations d’aliments et notre collaboration porte aussi sur la fourniture de lin (RAGT fournisseur). Nous en faisons produire à des clients dans le Tarn selon un cahier des charges précis, avec un suivi technique et des prix garantis pour l’agriculteur en fonction de la qualité nutritionnelle de sa culture. A ce jour, 25 agriculteurs sont engagés dans la démarche.

INDICATEURS	19/20		20/21	
	394T	90T	295T	83T
	de lin	de féveroles	de lin	de féveroles
Volume de production (en tonnes) de protéagineux et lin sur notre territoire d’origine				

«Les tonnages ont baissé en comparaison avec la campagne précédente car nous avons eu des rendements très faibles. Au-delà de ça, il est difficile d’arriver à convaincre les producteurs à produire du lin et de la féverole. Nous avons cependant revu à la hausse nos objectifs pour la récolte 2022, en améliorant nos conditions d’achats et en déterminant un plan d’actions spécifique avec les équipes », précise Rémy Suau, responsable commercial collecte à RAGT Plateau Central.

Sur l’exercice, cette relation a pris une nouvelle dimension avec la signature d’un accord visant à nous inscrire dans un plan protéines en développant ensemble la culture et l’utilisation d’oléo-protéagineux. Aujourd’hui, les protéines que l’on retrouve dans les aliments pour animaux proviennent majoritairement du colza, du tournesol et du soja. Il s’agit essentiellement de soja importé. De nombreuses filières sous signe officiel de qualité recherchent des solutions sans soja importé. Valorex souhaite se positionner comme apporteur de solutions techniques à partir de féverole, pois et/ou de lupin extrudés. RAGT Plateau Central, au travers de son usine Promash basée à Sainte Radegonde, près de Rodez, se positionne comme un acteur essentiel de la filière qui vise à proposer des produits techniques et innovants répondant aux nouveaux enjeux des filières animales. Concrètement, nous allons développer des extrudés de féveroles et de pois produits en France, qui seront vendus à Valorex.

 INDICATEURS	19/20	20/21	+43%	
	2634T	3776T		Evolution (en %) du volume de produits transformés sous technique Valorex (extrusion) sur notre site Promash, commercialisés dans nos aliments

Cette progression s’explique par une production moindre sur l’exercice 19/20, en raison d’un accident industriel survenu sur notre établissement Promash situé à Ste Radegonde.

| S’engager pour l’alimentation durable des animaux d’élevage

La société Prodial adhère depuis 2017 à la plateforme collaborative française Duralim, lancée en 2016, pour l’alimentation durable des animaux d’élevage.

« Nourrir les animaux d’élevage de façon durable, c’est apporter à notre société la garantie que les matières premières utilisées en alimentation animale sont produites dans le respect de critères environnementaux, sociaux et économiques. »

Pour aller plus loin : <https://www.duralim.org/>

Duralim se fonde sur des engagements communs rassemblés au sein d’une charte partagée et reconnue par l’ensemble de la filière. Trois priorités sont clairement affichées :

- Pratiques agricoles respectueuses
- Gestion responsable des ressources
- Lutte contre la déforestation

Au travers de la signature de la charte Duralim, la société Prodial est engagée sur les axes de valorisation et de progrès suivants :

- La qualité et la sécurité sanitaire des aliments
- L’origine France des matières premières de l’alimentation des animaux d’élevage, largement majoritaire. Notre objectif est une part des matières premières origine France > 66%
- Le développement d’alternatives à l’utilisation de mélanges pré-médicamenteux et la participation à des démarches de nutrition santé : Cf. « S’inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines ».

INDICATEURS	19/20	20/21	année civile 2019	année civile 2020	année civile 2019	année civile 2020
	76%	98%	74%	73%	3,4%	3,4%
	Taux de certification des fournisseurs PRODIAL sur un référentiel qualité		Part de nos matières premières vrac origine France dans la fabrication de nos aliments*		Part de nos fabrications d’aliments contenant des produits médicamenteux	

(*part matières premières cultivées et transformées en France)



5.3. ALÉAS CLIMATIQUES

Description du risque

Les semences que nous développons sont par définition vivantes. Les plantes interagissent avec l’environnement dans lequel elles sont cultivées, et doivent être adaptées aux différents stress abiotiques pouvant se présenter (stress hydrique, froid, fortes températures, gel, fortes pluies,...).

Les aléas climatiques sont aujourd’hui bien réels (sécheresse, tempête, grêle, période de gel...), et les conséquences sur les cultures avérées : difficulté à l’implantation, baisse des rendements, destruction des cultures, baisse de la qualité des productions...

- La prise en compte de ces aléas dans nos programmes de recherche est essentielle pour satisfaire trois objectifs :
- Proposer des variétés performantes et adaptées aux zones géographiques sur lesquelles elles seront cultivées
 - Anticiper les futures contraintes et les besoins (la mise au point d’une variété demande en général entre 8 et 10 ans)
 - Continuer à nourrir une population mondiale croissante

Notre politique

L’ambition du groupe RAGT est d’apporter de la semence améliorée sur la majorité des terres agricoles mondiales, notamment européennes dans un contexte climatique en perpétuelle évolution. Ceci nous amène à nous intéresser à différents contextes pédoclimatiques [Cf. « Proposer des variétés stables dans différents environnements »].

- Cet engagement affiché dans notre cadre de référence se traduit par :
- De forts investissements dans la recherche : 17,2% du chiffre d’affaires de RAGT Semences
 - 45 programmes de recherche sur 32 espèces grandes cultures
 - Près de 200 nouvelles variétés inscrites par an
 - 17 stations de recherche, soit près de 300 collaborateurs
 - Une présence internationale, nous permettant d’étudier toutes les conditions culturales possibles (conditions climatiques, pratiques culturales...) : Cf. « Un nouveau réseau d’expérimentation en Ukraine » DPEF 2019-2020.

Nous avons l’objectif de protéger les cultures face aux différents stress (stress hydrique, froid, ravageurs...) **en proposant une offre variétale qui sécurise la récolte pour l’agriculteur** (volumes, rendements) **et la qualité pour l’industriel et les consommateurs finaux** [Cf. « Développer des semences de blé hybride » et « Redynamiser la culture du colza »].

 INDICATEURS	19/20 17,4%	20/21 17,2%	19/20 36%	20/21 37%
	Part (en %) du chiffre d’affaires de RAGT Semences investi dans la recherche		Part de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal	

Objectif exercice 21/22 : 43% de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse sur notre portefeuille variétal.

Dans le cadre des travaux de sélection/expérimentation, au-delà de la génétique, différents leviers agronomiques sont étudiés, par exemple, l’anticipation des semis pour échapper aux périodes les plus critiques ; la précocité de certaines variétés ; la vigueur au départ pour permettre une bonne installation le plus vite possible...

Enfin, nos usines de fabrication de semences ont recours à l’utilisation de biostimulants en application sur la semence (traitement), permettant la sécurisation de la levée de la plante, de sa vigueur, l’amélioration de la tolérance aux stress et même l’amélioration de la nutrition : Cf. « Les biostimulants : Nourrir, protéger et stimuler » DPEF 2019-2020.

Nos engagements

| Développer des semences de blé hybride

Le 20 avril 2021, RAGT et Bayer ont conclu une collaboration exclusive visant à développer conjointement des variétés de blé hybride. Les deux entreprises, qui cherchent à répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs partout en Europe, vont mettre leurs forces en commun en combinant la position de leader de Bayer dans la protection de la culture du blé, et ses solutions numériques de pointe, et la position de leader de RAGT en tant que semencier de céréales à paille en Europe avec des innovations variétales majeures.

Une plante hybride est le produit du croisement de deux lignées fixées, qui permet de réunir dans une même plante, les caractères intéressants (agronomiques ou technologiques) des plantes qui ont été croisées. De manière générale, le croisement peut se faire spontanément dans la nature ou bien accompagné par l’Homme. Le croisement de deux groupes de plantes d’une même espèce, donne alors une descendance plus vigoureuse. Ces hybrides cumulent ainsi les qualités dominantes de chacun de leurs parents permettant d’assurer aux agriculteurs, des cultures plus résistantes aux maladies, et aussi d’obtenir de meilleurs rendements. Les hybrides sont généralement plus « plastiques », c’est-à-dire qu’ils répondent mieux aux aléas climatiques limitant ainsi les pertes de rendement.

Le blé est la culture alimentaire la plus répandue dans le monde. Au sein de l’Union Européenne et du Royaume-Uni, on compte déjà plus de 25 millions d’hectares cultivés. Le blé fournit environ 20 % des protéines consommées dans le monde. La sécurisation des récoltes de blé, grâce à des systèmes de production de blé hybride qui permettent d’augmenter le rendement et la robustesse de la culture, aidera à répondre à l’augmentation à venir de la consommation alimentaire, pour nourrir une population mondiale croissante.

Par cet accord, RAGT se donne un challenge et des objectifs ambitieux : proposer un blé mieux adapté aux changements climatiques, aux attentes des consommateurs et sécuriser les revenus des agriculteurs. La génétique sera mise en valeur par la capacité des deux partenaires à apporter un ensemble de solutions à ces problématiques.

Comprendre et vulgariser la sélection variétale, c’est l’objectif que s’est fixé David Forge, agriculteur Youtubeur qui compte quelque 120 000 abonnés. Il a sollicité RAGT Semences pour comprendre comment l’on parvient à fournir aux agriculteurs des variétés (ici de blé tendre) répondant à leurs attentes, à leurs besoins. Ainsi, le 1er juin 2021, il a été accueilli à Louville-La-Chenard, dans une des 17 stations de recherche de RAGT Semences, par Sébastien Chatre, directeur de la recherche, et Christophe Michelet, sélectionneur en blé tendre et protéagineux.

[Cliquez ici](#) pour visionner la vidéo de David Forge

| Proposer des variétés stables dans différents environnements

Mieux caractériser les lieux d’essais, c’est l’objectif que s’est donné la société RAGT 2n, afin de continuer à proposer des variétés stables dans différents environnements.

Depuis de nombreuses années, les équipes de sélection/expérimentation étudient les conditions de culture sur l’ensemble du réseau d’expérimentation français et à l’international, servant ainsi à la définition des itinéraires techniques (irrigation, besoins en intrants,...).

Un 2^{ème} volet consiste à caractériser finement les environnements de culture en acquérant des informations pédologiques et climatiques (achat de données climatiques auprès de Météo France, récupération de données « open data » auprès de ECMWF – ERA5, Nasa-Power et NOAA ainsi que des données pédologiques auprès de Soilgrid). Cette démarche a été lancée pour le périmètre France sur l’exercice, et sera déployée sur un horizon 1 à 3 ans pour l’Europe principalement. L’objectif est ici, de mieux décrire et étudier différents contextes pédoclimatiques, afin de proposer des variétés performantes et adaptées aux zones géographiques sur lesquelles elles seront commercialisées. Par ailleurs, RAGT 2n recherche à optimiser les réseaux d’expérimentation, et ainsi tester des variétés uniquement dans des environnements pertinents.

A l’aide de ces données, nous avons pu développer un outil pour la culture du maïs, RAGT 2n Weather, permettant de suivre

le cycle des cultures et de prévoir les dates de récolte pour les équipes d'expérimentation.

Cet outil est également utilisé par l'équipe commerciale RAGT Semences maïs France pour informer nos clients. L'objectif pour les années à venir est d'étendre l'utilisation de cet outil prédictif à l'ensemble des espèces travaillées par RAGT.

« L'outil RAGT 2n Weather, nous permet d'être acteur sur le suivi de notre génétique durant plusieurs semaines en y apportant une projection de date de récolte avec la création d'un bilan climatique : mise en perspective de l'année climatique par rapport à la dernière décennie tout en apportant une lecture sur les années les plus chaudes et les plus froides. », souligne Vincent Bourdois, ingénieur d'affaires promoteur à RAGT Semences.

Le 3^{ème} volet s'appuie sur le recours à l'agriculture de précision, en l'occurrence aux drones et satellites pour collecter des données supplémentaires et améliorer la précision des caractères agronomiques déjà mesurés manuellement. Ainsi, RAGT 2n a investi dans un drone en Hongrie, qui a été utilisé en 2020 sur des cultures de maïs et tournesol. L'objectif était de comptabiliser à l'aide du drone, le nombre de plantes, mesurer leur hauteur, et évaluer le sol et l'état du champ (zones de stress, hétérogénéités...). Cette utilisation se développera dans les prochaines années, sur d'autres mesures, telles que la mesure de la biomasse, la photosynthèse... ; mais nécessitera de l'entraînement, et la formation des équipes. Des perspectives sont d'ores et déjà identifiées sur des expérimentations en céréales et colza en Allemagne. L'objectif final reste le même, identifier la variété la plus adaptée à l'environnement étudié.

| Redynamiser la culture du colza

RAGT Semences, en tant qu'apporteur de solutions pour relever les défis de demain, s'est associée aux côtés du cabinet d'expertise-conseil en agroenvironnement, Agrosolutions, et de la coopérative Noriap dans l'objectif de redynamiser la culture du colza, culture très intéressante dans les rotations en grandes cultures.

C'est ainsi qu'est né à l'automne 2020, le projet Secure Colza, partant d'un constat commun : la diminution des surfaces cultivées en colza (- 35% depuis près de 3 ans), en raison des difficultés croissantes rencontrées à l'implantation, primordiale vis-à-vis des ravageurs (pression des insectes) et du stress hydrique (sécheresse).

L'objectif de ce partenariat est d'étudier différents leviers agronomiques, en commençant par l'établissement de protocoles d'essais, et en suivant une phase d'expérimentation sur la plateforme d'essais déployée par Noriap près d'Amiens.

- Les facteurs étudiés sont :
- Le travail du sol : semis direct (« on ne laboure pas »)
 - La date de semis : date de semis plus précoce
 - La fertilisation :
 - Recours à des plantes compagnes : légumineuses associées au colza (production de biomasse, restitution d'azote au sol, perturbation des insectes, concurrence qui va inciter le colza à un meilleur développement racinaire)
 - Fertilisation starter localisée au plus près de la ligne des semis

« Suite à la première année d'expérimentation, des techniques d'implantation ont obtenu des résultats encourageants. Nous prévoyons donc de reconduire cette plateforme d'expérimentation à l'automne 2021, et de déployer une autre plateforme avec la coopérative Dijon Céréales en Bourgogne », souligne Samuel Dubois, chef de marché hybrides France à RAGT Semences.



En complément les ingénieurs d'affaires RAGT Semences étudient ces leviers agronomiques sur un réseau d'une trentaine de parcelles d'essais, afin d'alimenter un guide interne qui sera mis à disposition de nos clients, distributeurs et agriculteurs sur notre site web <https://ragt-semences.fr>.

5.4. TRANSFORMATION DIGITALE

Description du risque

La transformation digitale touche de nos jours tous les secteurs d'activités.

Toute entreprise, quelle que soit sa taille et son activité, est face aux enjeux suivants :

- Rester compétitif et accroître sa visibilité
- Optimiser ses processus
- Piloter et optimiser ses coûts
- Gagner en réactivité, agilité et performance (gain de temps)
- Satisfaire ses parties prenantes
- Assurer sa conformité réglementaire
- Et améliorer son empreinte environnementale

L'ensemble des activités du Groupe RAGT est de plus en plus en demande de solutions logicielles adaptées à leurs besoins et à leurs spécificités sur des marchés en perpétuelle évolution.

La gestion des quantités de données générées par les différentes activités alimente également cette réflexion.

Par ailleurs, nous constatons des interconnexions des activités du Groupe sur des dossiers transversaux, tels que RGPD, Loi Sapin II, dématérialisation...

Notre politique

Le Groupe RAGT a engagé sur l'exercice 2020-2021 une instruction sur la stratégie SI (Systèmes d'Informations) et son organisation au travers de 3 axes :

- les enjeux numériques, portefeuille projets et investissements,
- le patrimoine SI, le choix des solutions, technologies et méthodes IT (technologies de l'information),
- l'organisation SI et la gouvernance SI en lien avec les Métiers.

Le Groupe RAGT s'inscrit en suivant dans la construction d'un plan de transformation digitale pour répondre aux enjeux numériques des années à venir. Ce plan est en cours de réflexion, ses grandes lignes pourront être présentées au sein de la DPEF 2021-2022.

Le Groupe s'est également donné pour mission d'apporter des solutions numériques innovantes aux agriculteurs, permettant d'optimiser la performance économique, sociale et environnementale de leur exploitation notamment au travers des solutions Smagfarmer et Perfarmer (cf. DPEF19/20).

INDICATEURS	19/20	20/21	20/21
	5,7%	5,9%	36%
	% de nos principaux clients* abonnés à notre offre numérique Smag Farmer		% de nos principaux clients** connectés à RAGT via l'application Perfarmer

[*à partir de 1 000 euros de chiffre d'affaires]
[**à partir de 50 tonnes de céréales]

5.5. EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Description du risque

Dans un contexte exigeant, une mauvaise anticipation des exigences réglementaires peut grandement impacter le modèle d'affaires du Groupe RAGT.

Il est donc nécessaire de se tenir informé des projets réglementaires et de leur évolution, afin d'adapter en amont les produits, services, pratiques internes et installations. Cela permet également de saisir l'ensemble des opportunités associées (ouverture de marchés, baisse des coûts, image de l'entreprise, qualité des offres...).

Une mauvaise connaissance des exigences réglementaires ou un manque d'anticipation pourrait nuire à la santé financière de l'entreprise (perte de nos agréments et impacts sur les activités, mise en conformité coûteuse, sanction réglementaire : amende, mise en demeure...).

Pour finir, anticiper les évolutions réglementaires, c'est également alimenter la stratégie de l'entreprise et donc gagner en agilité et en performance.

Notre politique

Afin de gérer au mieux ce risque, le **Groupe RAGT opte pour un engagement interprofessionnel fort** (Union Française des Semenciers pour le Métier RAGT Semences, Fédération du Négoce Agricole & Syndicat National de l'Industrie de la nutrition Animale pour le Métier RAGT Plateau Central...), permettant d'une part de se tenir informé des évolutions, d'effectuer un benchmark sectoriel, mais aussi de trouver des solutions communes aux difficultés rencontrées.

 INDICATEURS	2019	2020
	7,4%	8,7%
% de l'effectif Groupe RAGT périmètre France, participant à au moins une organisation professionnelle ou interprofessionnelle parmi les 57 identifiées		

Objectif 2021 : % ≥ à l'année civile 2020.

Les collaborateurs du Groupe RAGT sont conscients de l'importance d'une veille active dans leur domaine d'expertise, mais également de l'importance de participer aux différentes organisations professionnelles.

Pour les dossiers transversaux, des référents « réglementaires », ont été identifiés au sein des différents sites et activités du Groupe RAGT. Ils ont notamment en charge la veille réglementaire, l'évaluation de la conformité réglementaire et le maintien en conformité des activités et des installations.

Pour finir, le cadre de référence du Groupe RAGT, communiqué à l'ensemble des collaborateurs, introduit une composante essentielle, le professionnalisme, vertu cardinale de son approche métier.

Dans cet objectif, le Métier Plateau Central a pour ambition d'accompagner ses clients eu égard aux difficultés rencontrées pour l'assurance ou la mise en conformité réglementaire : Cf. « L'accompagnement de nos clients » - DPEF 2019-2020.

Nos engagements

| Soutenir les engagements RSE des filières agricoles

Créé en 1971, le SNIA (Syndicat National des Industriels de la nutrition Animale) est une organisation professionnelle qui représente les entreprises de la nutrition animale et concentre son action sur la sécurité alimentaire, la qualité des produits et la compétitivité des filières.

Au carrefour des multiples productions agricoles végétales et animales, la profession est fréquemment consultée sur les questions économiques, techniques ou réglementaires dans les domaines de l'agriculture, de l'agrofourmiture et de l'agroalimentaire. Pour le grand sud-ouest, c'est l'association So'Fab, fondée en 2015 par Pascal Pringault, directeur commercial de RAGT Plateau Central qui réunit la profession. Le SNIA participe notamment aux travaux de la plateforme Duralim pour l'approvisionnement durable des élevages et est membre d'Oqualim, démarche de référence de la sécurité sanitaire des aliments pour animaux.

En 2020, le Conseil d'Administration du SNIA a décidé d'intégrer la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie et de ses missions au travers du projet Respons.



Afin de s'appuyer sur l'expertise et les attentes de ses adhérents, le SNIA a missionné une commission spécifique (Commission Responsabilité Sociétale), à laquelle participe Natacha Alaux, directrice des Ressources Humaines du Groupe RAGT. Ce travail collaboratif a permis de cartographier les parties prenantes et hiérarchiser les enjeux les plus importants du secteur de la nutrition animale visant ainsi à définir un cadre sur lequel l'action stratégique et opérationnelle du SNIA doit être alignée.

En mai 2021, l'Afnor a procédé à l'évaluation du projet Respons. Le SNIA a ainsi souhaité apprécier le niveau de maturité de sa stratégie RSE, de ses pratiques et de sa capacité à animer ses ambitions avec son environnement professionnel et sociétal. Les conclusions de l'évaluation ont mené à l'obtention du label RSE engagé niveau confirmé.



« Avec **RESPONS**, notre ambition est de contribuer au développement durable de l'élevage en France et de collaborer aux démarches initiées par les filières françaises. Nous entendons également accompagner nos adhérents dans la mise en place de démarches internes de RSE » déclare François Cholat, président du SNIA qui détaille « **RESPONS**, c'est 5 axes stratégiques déclinés en 17 engagements sectoriels sur lesquels nous travaillons pour maintenir un niveau de maturité déjà élevé et améliorer nos performances collectives et individuelles ».

[Cliquez ici](#) pour visionner la vidéo de lancement du projet Respons

6. AGIR ET ENTREPRENDRE POUR AMELIORER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

6.1. MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Description du risque

La biodiversité constitue la base de toutes les formes d'agriculture.

Au-delà des attentes des associations environnementales, riverains et des collectivités locales de plus en plus accentuées, la disparition d'écosystèmes pourrait entraîner une baisse des récoltes (perte de rendements et de qualité), et plus globalement amener les productions agricoles à des impasses techniques très préjudiciables sur le long terme.

Il s'agit ici notamment de préservation des sols, des insectes pollinisateurs, pour la protection des cultures ; mais il est également question de préservation de la biodiversité végétale cultivée, principale ressource pour le sélectionneur, et indispensable au progrès génétique.

Notre politique

Concernant la préservation des sols et de la biodiversité, le Groupe RAGT promeut le développement de l'agriculture de conservation (Cf. « L'agriculture de conservation au service de la biodiversité » - DPEF 2019-2020), et le recours à des solutions alternatives aux produits phytosanitaires (Cf. « Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires »).

Le Groupe RAGT agit également pour la préservation des insectes pollinisateurs, indispensables à la pollinisation des cultures, facteur clé de production (Cf. « Optimiser les productions végétales en favorisant la pollinisation »).

Enfin, RAGT Semences, en tant que semencier est particulièrement attentif à la sauvegarde de la biodiversité végétale cultivée (cf. DPEF 19/20 - Promaïs). De par la nature de ses activités, RAGT 2n, branche recherche de RAGT Semences, participe à la sauvegarde de la diversité génétique de 32 espèces de grandes cultures.

Nos engagements :

| Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires



Présenté au sein de la DPEF 2019-2020, le CEPP ou Certificat d'Economies de Produits Phytosanitaires est un dispositif réglementaire ayant pour objectif de diminuer le recours aux produits phytosanitaires de synthèse pour la protection des cultures.

Tout distributeur a un objectif fixé par le législateur, exprimé en nombre de CEPP à atteindre d'ici 2021. Pour l'année 2020, nous avons atteint 20.3% de notre objectif, contre 11.7% en 2019.

Soucieux d'atteindre cet objectif mais aussi d'accompagner nos clients vers des modes de culture plus respectueux de l'environnement, RAGT Plateau Central et RAGT Semences travaillent conjointement à la retranscription de solutions alternatives sous forme de fiches actions.

A titre d'exemple, RAGT Semences a obtenu en décembre 2020 la fiche action CEPP n°2020-079, intitulée « Réduire les traitements phytosanitaires en combinant plusieurs pratiques afin de mettre en place une protection intégrée de colza ».

Commercialisée sous le nom Green Pack, ce dispositif est composé d'une variété de colza performante, d'une variété de colza à floraison très précoce et de l'association de deux légumineuses gélives, trèfle d'Alexandrie et lentille.

Quatre Green Pack sont disponibles présentant chacun une variété performante (RGT Tempo, RGT Banquizz, RGT Quizz et RGT Guzzi).

Ce dispositif présente plusieurs bénéfices :

- l'association avec les légumineuses permet une restitution de 25 à 35 unités d'azote, une réduction de la pression des adventices par phénomène de concurrence (donc une moindre utilisation d'herbicides) et une diminution des dégâts d'insectes à l'automne par perturbation de ces derniers (donc une moindre utilisation d'insecticides).
- le mélange avec une variété de colza très précoce est une méthode alternative de contrôle des méligèthes avant et pendant la période de floraison au printemps. Le colza très précoce attire ces ravageurs et laisse la variété d'intérêt exprimer tout son potentiel avec au moins un traitement insecticide évité.

Sur l'exercice 2020-2021, 675 packs ont été vendus. Nous prévoyons pour l'exercice prochain de multiplier ces ventes par 2 et ainsi contribuer à atteindre l'objectif de CEPP obtenus.

Autre fiche action reconnue dans le dispositif CEPP, le Puzz Ferti Start qui permet de remplacer les traitements herbicides et insecticides d'automne en associant des légumineuses gélives au colza d'hiver. Le mélange Puzz Ferti Start est composé de vesce de printemps (50%), de lentille fourragère (40%) et de trèfle d'Alexandrie (10%). L'association d'espèces à implantation rapide, semée avant ou à même date que le colza, assure une couverture rapide du sol qui limite ainsi la levée et le développement des adventices concurrentes du colza pendant l'automne, sans pénaliser l'installation de ce dernier. Sensible au gel, ce couvert est détruit naturellement en hiver, avant la reprise de la végétation. Il permet également de limiter le recours à un insecticide à l'automne pour maîtriser les petites et grosses altises.

[Cliquez ici](#) pour visionner notre vidéo

| Optimiser les productions végétales en favorisant la pollinisation

Le programme collaboratif Bee RAGT, chargé d'initier, fédérer et piloter tous les projets permettant de capitaliser sur la pollinisation est toujours d'actualité !



La pollinisation est un facteur clé de production pour assurer un bon rendement des cultures, mais aussi une qualité constante des graines produites, et donc in fine des semences utilisées par les agriculteurs. Le programme Bee RAGT trouve également son intérêt face au déclin avéré des pollinisateurs.

Les différents projets lancés sur le précédent exercice (2019-2020) poursuivent leur chemin :

- Une phase d'audit de notre réseau de producteurs de tournesol semence réalisée sur l'année 2020 : Cette évaluation conduite en partenariat avec l'Anamso est finalisée et a permis d'évaluer une trentaine d'apiculteurs qui travaillent en partenariat avec nos producteurs de semences soit environ 310 hectares de cultures.
« *Nous sommes satisfaits des résultats que l'on obtient sur notre réseau, puisque nous nous situons globalement autour de 2 ruches avec une moyenne de 60 000 abeilles par hectare (pour une référence optimale de 60 000 à 80 000 abeilles)* » note Clément Remise-Seguin, apprenti ingénieur agronome et chef de projet Bee RAGT. « *Notre objectif est désormais de sensibiliser les agriculteurs multiplicateurs de notre réseau de production sur l'importance des ruches dans leurs cultures. Pour cela, il est prévu prochainement d'organiser des ouvertures de ruches par des apiculteurs. C'est une relation de confiance que nous souhaitons créer sur le terrain* », poursuit Clément Remise-Seguin.
- Création d'une formation d'initiation aux effets bénéfiques des pollinisateurs à destination des agriculteurs clients (RAGT Plateau Central) : Une première session a été organisée le 27 novembre 2020, à l'occasion d'une formation sur les fourrages dispensée par le service CID. Les agriculteurs présents ont ainsi été sensibilisés à l'importance des insectes pollinisateurs et aux bonnes pratiques agricoles minimisant les impacts sur les pollinisateurs. Cette formation a vocation à être renouvelée et proposée à un plus grand nombre d'agriculteurs sur l'exercice prochain.
- Les différents essais conduits en production et en sélection se poursuivent également : Ils convergent vers des objectifs communs : mieux connaître les différents pollinisateurs et leurs comportements, et ainsi identifier les plus efficaces selon chaque culture.
- Implantation de bandes fleuries sur le site de fabrication de semences des Molinières située à Calmont, proche de Rodez : A l'initiative du service HSE, des bandes fleuries ont été semées au mois d'avril 2021 sur environ ½ hectare. Elles sont constituées de couverts végétaux. Trois nids pour abeilles sauvages (osmies) en partenariat avec l'Abeille Rousse ont été placés à proximité.



Cette action en faveur de la préservation de la biodiversité et de la protection des insectes pollinisateurs, trouve également un intérêt pédagogique auprès des collaborateurs, puisqu'il s'agit ici de variétés RAGT Semences. Cette action pourrait se développer sur d'autres établissements du Groupe.

Bee RAGT, c'est aussi un ancrage territorial, avec la constitution sur l'exercice, d'un groupe de travail dédié à la structuration d'une filière miel locale, basée sur une relation tripartite : apiculteur / agriculteur céréalier / RAGT.

Très concrètement, RAGT Plateau Central se donne pour mission de mettre en lien les producteurs de colza et tournesol clients, avec des apiculteurs, pour le positionnement de ruches sur leur exploitation. La finalité à terme serait de proposer un miel local dans notre réseau de magasins RAGT Jardin & Maison (Aveyron / Tarn). Ce miel local viendrait alors compléter la gamme Goût Terroir comprenant déjà la bière Planet et la farine Nos blés d'ici. La structuration de cette filière en circuit court, contribue aussi à la préservation des pollinisateurs sur notre région d'origine en favorisant aussi une relation de confiance entre les différents acteurs de ce territoire.

6.2. MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Description du risque

Maîtriser ses consommations énergétiques (électricité, gaz, carburant) et avoir recours aux énergies renouvelables, revient principalement à :

- Gagner en efficacité énergétique
- Réduire ses coûts d'exploitations, de transports, et donc améliorer sa marge
- Gagner en compétitivité
- Image de l'entreprise plus vertueuse
- Satisfaire les attentes des parties prenantes
- Contribuer à l'échelle nationale et mondiale aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Respecter ses quotas carbone
- Lutter contre l'épuisement des ressources naturelles

Ce panel de menaces et opportunités démontre l'importance d'apporter une attention toute particulière à ses consommations énergétiques.

Notre politique

RAGT Energie, filiale du Groupe, a pour vision de participer à la transition énergétique territoriale via la valorisation de sous-produits agricoles : Cf. « S'inscrire dans une économie circulaire par la valorisation énergétique de la biomasse ». Plus globalement, le Groupe met aussi en œuvre depuis 3 ans, un reporting environnemental, venant renforcer le pilotage des consommations énergétiques et la gestion des déchets pour l'ensemble des établissements. **Par ailleurs, RAGT s'engage à rechercher continuellement tous les procédés et actions permettant de réduire ses consommations, et plus globalement de maîtriser ses impacts environnementaux. Dans cet objectif, une réflexion est engagée sur les méthodologies et outils à déployer :** Cf. « Piloter nos consommations énergétiques ».

INDICATEURS	2019	2020
	20 774 MWh	23 291 MWh
	Soit 53 kWh / Keuros de chiffre d'affaires [royalties incluses]	Soit 57 kWh / Keuros de chiffre d'affaires [royalties incluses]
Consommation annuelle en électricité (en MWh) des sites français du Groupe RAGT sur une base déclarative		

Nos engagements

| Piloter nos consommations énergétiques

RAGT Semences, et plus précisément son activité supply chain (production au champ et fabrication en usine) s’inscrit pleinement dans la démarche RSE du Groupe, réalisant à leur échelle une matrice de matérialité (enjeux RSE), mais aussi un état des lieux de leurs pratiques environnementales et sociétales, venant alimenter la DPEF, point d’entrée du pilotage RSE du Groupe.

Pour l’exercice 2020-2021, la supply chain s’est fixée plusieurs objectifs visant au-delà de ses consommations énergétiques, à la maîtrise de ses impacts environnementaux :

- Amélioration continue de la gestion des déchets et optimisation du tri sélectif
- Suivi des consommations énergétiques pour identifier des axes d’optimisation
- Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) via la méthodologie bilan carbone
- Poursuite de la mise en place des éclairages LED
- Protection de la biodiversité par la mise en place de bandes fleuries

La comptabilisation des GES a été réalisée sur l’exercice via l’analyse de trois scopes :

- Scope 1 : émissions directes (consommations gaz)
- Scope 2 : émissions indirectes (consommations électriques, fluides frigorigènes)
- Scope 3 : production de déchets et modes de traitement ; déplacements domicile/travail ; déplacements mission ; immobilisations et achats de matières premières

Cette comptabilisation sert d’état des lieux et contribue ainsi à l’identification de leviers d’amélioration. Ces résultats viennent compléter l’analyse environnementale réalisée en 2019.

| S’inscrire dans une économie circulaire par la valorisation énergétique de la biomasse



Le Groupe RAGT s’est développé au fil des ans et a diversifié son offre, soucieux de s’adapter aux nouveaux besoins et exigences du monde agricole. La création de RAGT Energie est le fruit d’un constat : les déchets agricoles issus des cultures annuelles représentent une ressource énergétique riche et disponible. La maîtrise et le savoir-faire de RAGT Energie s’expriment au travers des techniques suivantes :

- La formulation : cela consiste à trouver le mélange optimum, entre les différentes matières premières, qui permet d’allier la qualité de combustion et l’intérêt économique
- L’ajout d’additifs de combustion : développés spécifiquement selon les matières premières, ces additifs permettent de solutionner les problèmes qui ne peuvent pas être réglés par la formulation

Depuis 2007, cette technique maîtrisée par RAGT Energie est brevetée et les granulés (ou agropellets) sont commercialisés sous la marque Calys.

INDICATEURS	18/19	19/20	20/21
	509T	564T	253T
Tonnes d’agropellets Calys vendus			

La baisse observée sur l’exercice 2020-2021 est liée à un incident industriel survenu sur une usine de fabrication.

RAGT Energie travaille aujourd’hui avec des industriels de différents secteurs (filères de traitement de déchets, industries

agroalimentaires, industries agricoles, industries du bois, ...) qui souhaitent valoriser leurs coproduits en proposant un agro-combustible performant à valoriser localement.

En 2021, le réseau de chaleur de la Défense se met au vert. La société Idex, spécialisée dans les services de l’énergie et principal concessionnaire du réseau de chaleur et de refroidissement de Paris la Défense, a décidé de convertir ses chaudières fioul vers les agropellets afin de produire une énergie renouvelable et durable. Ainsi, Idex a commencé à remplacer ses cuves de fioul par des stockages d’agropellets et a choisi le procédé Calys.

Fabriqués à partir de matières premières d’origine agricole (paille de colza ou de maïs, coques de noix, noyaux d’olives, sarments de vignes...), ce combustible a de nombreux atouts, parmi lesquels une réduction de l’empreinte carbone et une contribution au développement du territoire. Les résidus sont récoltés puis acheminés par train. Par ailleurs, les cendres issues de la combustion seront valorisées aux moyens de plans d’épandage pour fertiliser les sols.

6.3. GESTION DES DÉCHETS

Description du risque

La préservation des ressources naturelles, menacées par les activités humaines, est indispensable au maintien de nos activités.

Il apparaît nécessaire de rompre avec le modèle linéaire des activités économiques (extraire, fabriquer, consommer, jeter) en passant par des pratiques d’économie circulaire pour limiter la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergies).

Agir pour une gestion durable des ressources et réduire sa production de déchets, permet à la fois de :

- Réduire ses coûts de traitement des déchets
- Lutter contre le gaspillage
- Et contribuer à la disponibilité des ressources dans le temps, pour la pérennité de nos activités, et pour permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins

Enfin, il s’agit également d’une opportunité de marchés pour RAGT Energie.

Notre politique

La politique du Groupe RAGT se traduit par trois axes :

1. Une gestion des déchets Groupe responsable avec pour objectifs, de maintenir une part faible de déchets dangereux et d’accroître le taux de valorisation de la totalité des déchets produits

INDICATEURS	2019	2020
	7 440 tonnes*	7 405 tonnes
Soit 19 Kg / Keuros de chiffre d’affaires (royalties incluses) Soit 18 Kg / Keuros de chiffre d’affaires (royalties incluses)		
Volume déchets produits (en kg) sur l’année civile		

INDICATEURS	2019	2020
	3%*	5%
Part (en %) de déchets dangereux produits sur l’année civile		



*corrigé suite à une erreur observée sur la DPEF 19/20

Année civile 2019 sur base déclarative Groupe RAGT France hors LGDF / Terrya / Prodiol Rignac / Promash

Année civile 2020 sur la base déclarative Groupe RAGT France hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodiol / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)

2. Etre proactif dans l'accompagnement de nos différentes parties prenantes quant à leur gestion des déchets : Cf. « La filière ADIVALOR » (DPEF 2019-2020)

3. S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire en valorisant les ressources de nos territoires et de nos activités : Cf. « Valoriser les déchets issus de notre production de semences au champ »

Nos engagements

| Valoriser les déchets issus de notre production de semences au champ



Les échanges ont démarré en 2015, RAGT Semences a été sollicitée par des producteurs de l'Ariège (SAS Prosem) pour soutenir leur projet de méthanisation territoriale et plus globalement d'économie circulaire. RAGT Semences produit localement dans l'Ariège du maïs semence et du colza semence.

La méthanisation est un processus naturel de dégradation biologique de la matière organique, qui conduit à la production d'un biogaz (biométhane) et d'un digestat (engrais naturel).

Ce projet associe aujourd'hui deux régies électriques, un bureau d'étude, une coopérative locale (Capa), 56 exploitations agricoles, et des semenciers dont RAGT.

« RAGT était sur le pont, et a été le premier établissement à répondre favorablement à notre demande de financement, ça nous a réconforté pour la suite », explique Bernard Pujol, GAEC de Lapeyre, actionnaire de la SAS Prosem, et agriculteur multiplicateur pour le compte de RAGT Semences ; mais « c'est aussi grâce à l'accompagnement du conseil régional et départemental, des communes, de l'administration, de la FNPSMS, du Syndicat départemental d'électrification, et des établissements bancaires (dont la BPI, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne) que l'usine a pu sortir de terre », poursuit Bernard Pujol.

L'année 2021 marque quant à elle la fin des travaux et l'ouverture de l'unité de méthanisation sur la commune de Montaut. L'installation industrielle (gérée par la SAS Arseme) permettra à terme de traiter la plupart des déchets des 56 exploitations agricoles actionnaires du projet, regroupées au sein de la SAS Prosem. « Il a également fallu investir dans une récolteuse adaptée pour ne pas dégrader les cultures » précise Bernard Pujol. Le biogaz produit sera injecté dans le réseau de transport de gaz, pour la consommation de gaz de ville (couvrant les besoins de 1 400 foyers).

Ainsi, aucune terre ne sera mise en culture à des fins exclusives de production d'énergie.

Parmi les résidus des exploitations agricoles, nous retrouvons entre autres les mâles de maïs semence, les mâles de colza semence et le lisier de bovin (intrants avec une excellente capacité méthanogène).

« La capacité de production poursuit une montée en puissance progressive sur 2021, avec des expérimentations en cours en lien avec les communes pour diversifier les intrants (déchets verts) », finit Bernard Pujol.

Retrouvez quelques articles de presse et publications associées :

<https://ariege.chambre-agriculture.fr/actualites/toutes-nos-actualites/detail-de-lactualite/actualites/la-methanisation-une-technologie-au-coeur-de-la-transition-energetique/>

<https://www.ladepeche.fr/2020/07/10/lusine-de-methanisation-sur-pied-pour-2021-8973540.php>

6.4. PROTECTION DES MILIEUX

Description du risque

Nos activités, comme toute activité humaine, génèrent des rejets. Le risque principal est que ces rejets entraînent une pollution des milieux : air, eau, sol et sous-sol ; pollutions pouvant avoir des effets sur la santé, et de manière générale sur tout être vivant en interaction avec ces milieux (faune, flore).

La préservation de ces milieux est donc un enjeu fort pour permettre aux générations actuelles et futures de répondre à leurs besoins.

La pollution des milieux peut également trouver son origine dans des catastrophes industrielles (incendie, explosion, déversement accidentel de produits dangereux...), comme cela a été le cas lors de la catastrophe Seveso qui s'est produite en 1976 dans le nord de l'Italie.

Un risque industriel avéré générant une pollution caractérisée peut grandement impacter l'entreprise :

- Atteinte à la santé et/ou à la sécurité des salariés et des riverains
- Installations à l'arrêt
- Mise en demeure par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Coûts de réparation (« pollueur payeur ») et de remise en état des installations
- Pollution relayée par l'opinion publique et les médias : impact sur l'image de l'entreprise
- Pression des parties prenantes...

Notre politique

L'objectif du Groupe est en premier lieu la conformité réglementaire, et plus spécifiquement le respect de l'ensemble des exigences réglementaires applicables à nos ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Cette politique se traduit par une organisation spécifique, animée par des référents QSE, en charge notamment, de la veille réglementaire, de l'auto surveillance des rejets, de la maîtrise opérationnelle, de la prévention des situations d'urgence, ainsi que des relations avec les parties prenantes (DREAL, associations, riverains...).

Le Groupe fournit les moyens nécessaires pour que chaque direction d'activité, voire chaque responsable de site, puisse prévenir et réduire les différentes formes de pollution : Cf. « Accompagner les agriculteurs multiplicateurs sur des pratiques raisonnées sur un bassin-versant ».

Dans cet objectif, certaines sociétés du Groupe ont bâti un Système de Management de l'Environnement (SME) reconnu par le référentiel international ISO 14001 (Cf. « Systèmes de Management de l'Environnement » - DPEF 2019-2020).

Le Groupe RAGT s'est également engagé à réduire l'empreinte environnementale de ses transports, avec un objectif de s'approvisionner majoritairement en matières premières d'origine française pour la fabrication d'aliments (Cf. « s'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage »)

Nos engagements

| S'approvisionner majoritairement en matières premières d'origine française

Le service commercial de RAGT Plateau Central a mis en place au 1er octobre 2020 un nouvel indicateur associé à chaque produit commercialisé, le Proxiscore.

Fabricant d'aliments implanté historiquement dans une région agricole, RAGT Plateau Central s'approvisionne majoritairement en matières premières d'origine française. Son implantation, au plus près des zones de productions végétales, facilite ses approvisionnements et limite l'empreinte environnementale et ainsi la pollution associée (émission de GES / épuisement des ressources fossiles).

L'information Proxiscore, venant sensibiliser les clients sur la provenance des matières premières, consiste à :

- Soutenir l'économie régionale
- Limiter l'impact sur l'environnement
- Etre en phase avec les attentes des consommateurs

Prenons en exemple un aliment de notre gamme bovin viande, Toni Tech Terroir qui affiche un Proxiscore B (entre 60 à 80). Ce score traduit une provenance de matière première de France ou pays limitrophes (score 80) ou éventuellement si la matière première est importée, elle est tout de même transformée en France (score 60). Concrètement, Toni Tech Terroir contient :

- Du lin extrudé (une partie des graines provient de France et pour le reste du volume importé, l'extrusion est en France)
- Du tourteau de colza (les graines sont ici importées et triturées en France)
- Du tourteau de tournesol (importé)
- Du tourteau de soja (les graines sont ici importées et triturées en France)



La méthode de calcul

Toutes les matières premières ont une note :

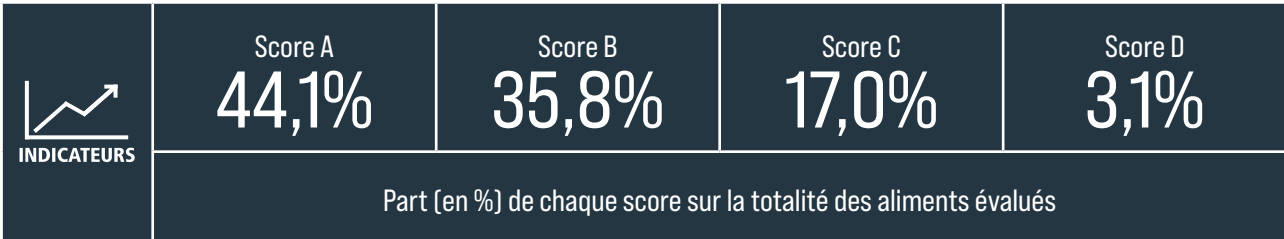
Régionale	Française (+ pays limitrophes)	Importée, transformée en France	Importée d'Europe	Importée reste du monde
100	80	60	40	20

La formulation donne une note moyenne à l'aliment

Entre 80 et 100	Entre 60 et 80	Entre 40 et 60	Entre 20 et 40	Entre 0 et 20

Aucun surcoût sur l'aliment

Le client choisit en connaissance de cause.



| Accompagner les agriculteurs multiplicateurs sur des pratiques raisonnées sur un bassin-versant

Sur un bassin-versant, de notre région d'origine (Occitanie), RAGT Semences a accompagné les agriculteurs multiplicateurs pour répondre à l'objectif fixé par l'Agence de l'eau et les Chambres de l'agriculture : la baisse des résidus présent dans l'eau (zone de captage d'eau).

Un bassin-versant est un espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. Toutes les eaux dans cet espace s'écoulent et convergent vers un même point de sortie appelé exutoire : confluent, cours d'eau, lac...

Cet accompagnement s'est concrétisé par la mise en place de mesures pour mieux piloter la fertilisation et l'irrigation, et pour la réduction des intrants : modification des pratiques agricoles et/ou arrêt de l'utilisation de certains produits phytosanitaires, substitution par des produits plus respectueux de l'environnement.

Parmi ces mesures, nous retrouvons principalement :

- Des analyses de sol systématiques pour mieux caractériser le sol et ses besoins
- Une libération d'azote de manière plus précise et progressive, pour une meilleure adéquation avec les besoins de la culture
- L'utilisation de sondes pour mesurer l'humidité du sol, en vue d'optimiser l'irrigation et ainsi réaliser des économies d'eau
- Le recours à des biocontrôles pour lutter contre les insectes en remplacement d'insecticides
- L'arrêt de l'utilisation de certains herbicides afin de ne plus retrouver de traces de matières actives dans l'eau
- Les semis de couverts hivernaux pour limiter l'érosion des sols, améliorer la structuration du sol, capter du carbone, augmenter le taux de matière organique (restitution d'azote), mais aussi pour augmenter la réserve en eau utile du sol

« Cette opération lancée entre 2010 et 2015, se poursuit encore aujourd'hui, ces pratiques pouvant être qualifiées d'agriculture raisonnée, sont mises en oeuvre en routine et désormais vulgarisées sur l'ensemble de nos bassins de production » précise Bruce Adnet », précise Bruce Adnet, responsable pôle production, chez RAGT Semences.»



7. PROTÉGER NOS COLLABORATEURS ET DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES

7.1. SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Description du risque

L'engagement et la mobilisation des collaborateurs du Groupe RAGT sont indispensables à la réussite de nos activités. Il est de notre responsabilité que cette mobilisation se réalise en préservant leur santé et leur sécurité. Cet engagement de protection des collaborateurs est renforcé par un contexte réglementaire exigeant. Les enjeux éthiques, économiques (cotisations accidents de travail / maladies professionnelles, absentéismes), réglementaires et sociaux (climat social, conditions de travail : motivation, productivité, qualité, turn-over, fidélisation des collaborateurs) peuvent affecter le bon fonctionnement et la réussite des activités du Groupe RAGT.

Notre politique

Le Directoire a déployé une politique HSCT (Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) pour le Groupe RAGT pour la période 2019-2021, largement partagée en interne. **Cette politique vise à développer une cohésion au sein du Groupe pour améliorer nos performances HSCT, et s'appuie sur les principes incontournables suivants :**

- L'harmonisation des pratiques HSCT en vue de tendre vers le zéro accident
- La mutualisation des actions de prévention basée sur un haut partage d'expériences
- La prévention «car tout accident est évitable»
- L'implication de tous les collaborateurs du Groupe

Deux documents annexes déterminent d'une part les acteurs HSCT au sein d'une cartographie des sites du Groupe, et d'autre part les rôles et les responsabilités de chacun en matière HSCT.

Cette politique traduit également l'engagement du Directoire à définir et fournir les moyens pour atteindre les objectifs déterminés.

Le pilotage de la démarche HSCT est renforcé par le pôle RH du Groupe.

La mise en œuvre de cette politique au sein des différentes entités du Groupe, est suivie et animée par des référents sécurité se réunissant en groupe trimestriel.



Cette politique, mise en œuvre sur 3 ans, identifie les cinq priorités du Groupe en matière HSCT, les objectifs associés et un plan d'actions pour atteindre les résultats escomptés :

1. Optimiser le suivi des accidents de travail
2. Relancer l'identification et l'évaluation des risques professionnels
3. Améliorer la prévention des risques chimiques
4. Renforcer l'identification des exigences et l'évaluation de la conformité réglementaire
5. Développer une cohésion Groupe en matière HSCT

L'objectif du Groupe est la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents, mesurées via les deux indicateurs de performance suivis dans la présente DPEF.

 INDICATEURS	2018	2019	2020	2018	2019	2020
	12,1	18,3	9,0	0,50	0,29	0,33
	Taux de Fréquence (TF) (nombre d'accidents de travail avec arrêt * 1 000 000) / nombre d'heures travaillées			Taux de Gravité (TG) (nombre de jours d'arrêt de travail * 1 000) / Nombre d'heures travaillées		

Sur l'exercice prochain, une revue de direction HSCT Groupe sera tenue pour d'une part réaliser un bilan de la 1ère période 2019-2021, et d'autre part définir la nouvelle feuille de route pour les années à venir.

Nos engagements

| Prévenir les Risques Routiers

Sur l'exercice, RAGT a décidé de renforcer la prévention des accidents de la route lors des déplacements pour le compte de l'employeur, via la définition et la mise en œuvre d'un programme dédié, appelé PPRR, pour Programme de Prévention des Risques Routiers.

Ce PPRR est né d'un objectif partagé entre les pôles Ressources Humaines et Juridique - Assurances du Groupe : réduire l'accidentologie et la sinistralité, et renforcer la prévention pour éviter tout accident corporel grave. Ainsi, un groupe de travail trimestriel a été constitué, dont le premier s'est tenu en mars 2021.

Notre PPRR a été défini à l'issue d'une phase d'état des lieux, réalisé avec la participation des métiers du Groupe, basé sur l'analyse des déplacements, de la flotte véhicules, des besoins en communication, et des compétences (formations, sensibilisations), selon la méthodologie de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

Il détaille les travaux à engager à court, moyen ou long terme, tels que :

- Un reporting périodique des accidents routiers avec dommages corporels et des sinistres
- Le montage d'un plan de formation à la conduite en sécurité
- La définition des processus Groupe de gestion des sinistres et des accidents routiers
- La mise en œuvre d'un audit périodique des véhicules de la flotte
- La rédaction d'un socle de bonnes pratiques HSCT
- Et enfin l'élaboration d'un guide mission, pour les collaborateurs amenés à se déplacer occasionnellement pour le compte de l'employeur avec leur véhicule personnel

Certains de ces travaux seront déployés dès l'exercice prochain.

| Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

Au travers de son dernier accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail, signé en 2020, RAGT s'engage sur :

- L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés
- Le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- L'accompagnement des salariés dans la reconnaissance de leur handicap



Dans le cadre de cet accord, RAGT a lancé en juillet 2020, une campagne d'information et de sensibilisation interne, intitulée « Emploi & Handicap ».

Cette campagne s'est traduite par la diffusion d'un flyer sur la RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) à l'ensemble des collaborateurs via le bulletin de paie.

L'objectif était clair : inciter le plus grand nombre à faire reconnaître leur handicap et/ou à en informer l'employeur, pour d'une part mieux prendre en compte le handicap du collaborateur dans son quotidien pour préserver son emploi et sa santé, et d'autre part tendre vers notre objectif de taux d'emploi de travailleurs handicapés, fixé par le législateur.

Ce flyer a eu vocation :

- Dédramatiser et de lever les préjugés sur le handicap, qui dans 80% des cas n'est pas visible
- Informer sur qu'est-ce que la RQTH ? Quand effectuer la démarche ? Pourquoi faire reconnaître son handicap ? Et comment être reconnu travailleur handicapé ?
- Mais aussi de lever les éventuelles craintes associées à la RQTH, via un questions-réponses

Pour finir, il a été rappelé que l'équipe RH, et plus spécifiquement les référents handicap du Groupe RAGT restent mobilisés :

- Pour soutenir tout projet/action en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap
- Pour accompagner les collaborateurs dans leur démarche de reconnaissance (RQTH) et au quotidien dans leur emploi

Avec l'aide de l'AGEFIPH, nous prévoyons la réalisation sur l'exercice prochain d'un diagnostic action, ayant pour objectif de nous aider à identifier les leviers d'amélioration, tant sur l'emploi direct de travailleurs handicapés, que sur l'emploi indirect avec le secteur protégé (EA et ESAT).

7.2. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Description du risque

Le savoir-faire, le professionnalisme, la rigueur, l'audace et l'authenticité que chacun apporte au quotidien au sein du Groupe RAGT, doivent être développés et mis en valeur.

Ne pas agir sur le maintien et le développement des compétences exposerait le Groupe, au-delà des questions réglementaires, à une perte des savoirs entraînant une baisse de l'innovation, de la productivité, une dégradation de la qualité de nos produits et services, et la non atteinte des enjeux et objectifs de l'entreprise.

Développer les compétences des collaborateurs, c'est aussi être attractif pour de nouveaux talents et créer de nouveaux emplois dans des secteurs d'activités divers et pour certains pointus.

Il est également important de surveiller le poids des formations réglementaires, qui peuvent limiter la part des formations métier.

Enfin, la fidélisation de notre personnel et le sentiment d'appartenance au Groupe et d'identité représentent un enjeu majeur.

Notre politique

Le Directoire s'engage à former le personnel, maintenir et accroître les compétences de l'ensemble des collaborateurs, dans un contexte réglementaire plus prononcé et d'internationalisation avancée de ses activités : Cf. « Développer les compétences métier de nos collaborateurs ».

Avec l'appui du pôle RH – Formation, un plan de développement des compétences est établi chaque année à partir des besoins exprimés lors d'entretiens réalisés auprès des managers et de leurs équipes. Ainsi, sont identifiés les besoins spécifiques des métiers et ceux en lien avec les exigences réglementaires applicables.

Une enveloppe d'environ 1 million d'euros est allouée chaque année pour atteindre nos objectifs.

Notre cadre de référence, prévoit également que : « Le facteur humain constitue un élément essentiel du projet de RAGT, le logo de la société illustre d'ailleurs bien cette préoccupation. [...] Le facteur humain sera également toujours mis en avant dans les projets d'évolution de l'entreprise comme dans sa vie quotidienne. Ainsi l'emploi du personnel permanent sera une préoccupation majeure dans tout projet de l'entreprise. »

INDICATEURS	2018	2019	2020
	82,5%	82,4%	82,4%
Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT			

La fidélisation des collaborateurs est cultivée au quotidien avec les valeurs du Groupe. Par ailleurs, nous sommes attachés à accueillir toujours plus d'alternants, et à les fidéliser selon les opportunités : Cf. « Accueillir toujours plus d'alternants ».

Nos engagements :

| Développer les compétences métier de nos collaborateurs

INDICATEURS	2018	2019	2020
	2,7%	2,8%	3,0%
Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation			

Objectif 2021 : % masse salariale alloué à la formation ≥ 3,0%

- Formation interne des équipes production sur les couverts végétaux

L'agriculture actuelle cherche à s'orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement tout en maintenant sa productivité. L'adoption de ces nouvelles pratiques génère un réel bénéfice agronomique, environnemental et économique tout en répondant aux exigences réglementaires des exploitations agricoles. RAGT se veut apporteur de solutions et s'engage à développer de nouvelles techniques répondant aux enjeux de demain.

Soucieux d'accompagner les agriculteurs multiplicateurs dans les techniques d'agriculture de conservation, le service production de RAGT Semences a assisté en mars 2021 à une formation sur les couverts végétaux dispensée par le service CID. La complémentarité de nos deux métiers s'illustre une nouvelle fois.

Répartis en deux groupes, 30 collaborateurs se sont rendus sur l'exploitation du lycée agricole de Fontlabour à Bellegarde afin de découvrir des couverts végétaux en intercultures d'hiver avant l'implantation du maïs semence mis en place par Serge Moncet, responsable du service CID et expert en production végétale, et ainsi visualiser les résultats agronomiques.



Ils ont ensuite découvert l'exploitation agricole de Sarah Singla à Canet de Salars qui cultive des semences pour RAGT. En 10 ans, elle est devenue une experte du semis direct sous couvert végétal, technique que son père fut un des premiers en France à pratiquer il y a plus de quarante ans.

Au fil des échanges au cours de cette journée, les équipes de production ont pu partager leurs interrogations, leurs besoins, avec deux experts convaincus que le principal outil de production d'un agriculteur est le sol. Sensibilisés aux bénéfices des couverts végétaux, nos équipes peuvent promouvoir ces techniques dans les itinéraires de multiplication de semences.

Témoignage Sarah SINGLA

« On ne travaille plus la terre avec des outils métalliques mais avec les racines des plantes. Le principe est d'avoir un sol couvert en permanence avec des plantes vivantes. Ce procédé évite aussi l'érosion des sols et la pollution des eaux, et est moins gourmand en gasoil donc moins coûteux. Ces techniques ont pour objectifs de maintenir et d'accroître la production tout en assurant la rentabilité économique, en préservant l'environnement et en améliorant la qualité de vie des agriculteurs. »

- RAGT Business School

Face à une évolution du métier et à une clientèle de plus en plus exigeante, la direction commerciale de RAGT Semences et le pôle Ressources Humaines ont pensé un projet de formation continue visant à développer de nouvelles compétences pour les ingénieurs d'affaires (IA).

La première étape de ce projet a consisté à formaliser un nouveau référentiel métier, adaptant le contenu des missions des IA aux nouvelles exigences de la relation client. Ce document a constitué le cahier des charges qui a été soumis via un appel d'offres à différents organismes de formation. RAGT Semences attendait un contenu fait sur mesure, réponse apportée par Dominique Cribier, gérant de l'organisme de formation Linkwork. Le projet a été lancé sous le nom de « RAGT Business School ».

Cette formation, débutée en janvier 2021, a réuni 34 IA. A tour de rôle, des groupes de 8 à 10 IA abordent les thèmes de la vente, de l'animation commerciale, de la relation client, de la négociation, de l'organisation collective, de l'efficacité personnelle et du marketing. A l'issue de chaque session de formation, ils déterminent leur plan d'actions et sont accompagnés pour cela par leur chef des ventes. Les sessions, qui se déroulent en présentiel, sont suivies d'un quizz digital.

Fortement apprécié par les collaborateurs français, ce parcours de formation a suscité l'intérêt de nos filiales étrangères. Ainsi, à compter de septembre 2021, 6 collaborateurs étrangers feront leur rentrée à la RAGT Business School dans un parcours dédié, dispensé en anglais.



| Accueillir toujours plus d'alternants

Depuis la rentrée de septembre 2020, 20 nouveaux alternants ont rejoint le Groupe RAGT. Chaque année, ce nombre d'étudiants qui intègrent les équipes dans les différentes activités progresse : il était de 17 en 2019 contre 9 en 2018. Ces étudiants sont présents pour une durée de 1 à 3 ans et partagent leur temps entre la formation à l'école et leurs missions au sein de l'entreprise où ils sont accompagnés par un tuteur. En 2020, six contrats arrivés à échéance ont donné lieu à des embauches en CDI.

Soucieux de contribuer au développement des compétences des nouvelles générations mais également d'accompagner les managers dans leurs projets de recrutement, le pôle RH de RAGT a lancé en mars 2020 une campagne alternances et stages. Cette campagne permet de solliciter une fois dans l'année les managers pour recueillir leurs besoins en alternances et stages de courte ou longue durée ; mais également de les accompagner dans la définition de leur projet/budget, d'anticiper et de mieux répondre aux sollicitations spontanées des étudiants.

18/19	19/20	20/21	sept 2018	sept 2019	sept 2020	2018	2019	2020
16	21	23	9	17	20	2	4	8
Effectif moyen d'alternants durant l'exercice [juillet à juin]			Nouveaux contrats			Nombre de contrats d'alternance transformés en CDD/CDI		

Objectif 21/22 : entre 25 et 30 alternants en moyenne durant l'exercice.

8. Annexes

8.1. TABLEAU DES INDICATEURS EXERCICE 20/21 (DE JUILLET 2020 À AVRIL 2021)

Risques	Focus	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Transition des modèles agricoles	Développer les cultures intermédiaires multiservices	18/19 : 2665T 19/20 : 2759T 20/21 : 3910T	Volumes de plantes de services (en tonnes) produites et commercialisés par RAGT Semences et ses filiales commerciales	RAGT Semences et ses filiales commerciales (Direction commerciale)	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	18/19 : 2,8% 19/20 : 3,0% 20/21 : 3,3%	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales	RAGT Semences et ses filiales commerciales (Direction commerciale)	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	18/19 : 101T 19/20 : 109T 20/21 : 108T	Volumes de plantes de services (en tonnes) commercialisées par RAGT Plateau Central et Terrya	RAGT Plateau Central et Terrya (Directions commerciales)	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	18/19 : 3,0% 19/20 : 2,9% 20/21 : 3,0%	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées par RAGT Plateau Central et Terrya	RAGT Plateau Central et Terrya (Directions commerciales)	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
	Proposer une offre en Agriculture Biologique	17,3%	Evolution (en %) du chiffre d'affaires de notre offre Bio, au regard du précédent exercice	Groupe RAGT	Exercice 19/20 Exercice 20/21
		19/20 : 238 20/21 : 133	Nombre d'actions de formation auprès des agriculteurs réalisées par le service CID	"RAGT Plateau Central / Service CID"	Exercice 19/20 Exercice 20/21
		19/20 : +12% 20/21 : -44%	Evolution (en %) du nombre d'actions de formation auprès des agriculteurs, réalisées par le service CID, au regard du précédent exercice	RAGT Plateau Central / Service CID	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
	Diminuer le recours aux insecticides au sein de nos silos	19/20 : ≈ 1800T 20/21 : + de 2800T	Volume de blé stocké sans insecticide (en tonnes)	RAGT Plateau Central (Filières Végétales)	Exercice 19/20 Exercice 20/21
	S'inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines	19/20 : 394T de lin et 90T de féveroles 20/21 : 295T de lin et 83T de féverole	Volume de production (en tonnes) de protéagineux et lin sur notre territoire d'origine	RAGT Plateau Central (Filières Végétales)	Exercice 19/20 Exercice 20/21
	S'inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines	19/20 : 2 634T 20/21 : 3 776T soit 43%	Evolution (en %) du volume de produits transformés sous technique Valorex (extrusion) sur notre site Promash, commercialisés dans nos aliments	Promash (Fabrication d'aliments)	Exercice 19/20 Exercice 20/21
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	19/20 : 76% 20/21 : 98%	Taux de certification des fournisseurs PRODIAL sur un référentiel qualité	Prodial (Fabrication d'aliments)	Exercice 19/20 Exercice 20/21
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 74% 2020 : 73%	"Part de nos matières premières vrac origine France dans la fabrication de nos aliments*" (*part matières premières cultivées et transformées en France)"	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 3,4% 2020 : 3,4%	Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020
		18/19 : 18% 19/20 : 17,4% 20/21 : 17,2%	Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche	RAGT Semences et RAGT 2n	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
Aléas climatiques		19/20 : 36% 20/21 : 37%	Part de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal	RAGT Semences (Direction commerciale)	Exercice 19/20 Exercice 20/21
		19/20 : 5,7% 20/21 : 5,9%	"% de nos principaux clients* abonnés à nos notre offre numérique Smag Farmer (*à partir de 1 000 euros de chiffre d'affaires)"	RAGT Plateau Central	Exercice 19/20 Exercice 20/21
Transformation digitale		20/21 : 36%	"% de nos principaux clients* connectés à RAGT via l'application Perfarmer (*à partir de 50 tonnes de céréales)"	RAGT Plateau Central (Filières Végétales)	Exercice 20/21
Evolutions réglementaires		2019 : 7,4% 2020 : 8,7%	% de l'effectif Groupe RAGT périmètre France, participant à au moins une organisation professionnelle ou interprofessionnelle parmi les 57 identifiées	Groupe RAGT France*	Année civile 2019 Année civile 2020
Maintien de la biodiversité	Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires	2017 : 8,3% 2018 : 9,2% 2019 : 11,7% 2020 : 20,3%	Part (en %) du nombre de CEPP obtenus en 2020 au regard de l'objectif du législateur à l'horizon 2021, en comparaison avec 2019, 2018 et 2017	Groupe RAGT France*	Année civile 2017 Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020

Risques	Focus	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Maitrise des consommations energetiques	Piloter nos consommations énergétiques	2019 : 20 774 MWh Soit 53 kWh / Keuros de chiffre d'affaires (royalties incluses) 2020 : 23 291 MWh, Soit 57 kWh / Keuros de chiffre d'affaires (royalties incluses)	Consommation annuelle en électricité (en MWh) des sites français du Groupe RAGT sur une base déclarative	Groupe RAGT France*	Année civile 2019 Année civile 2020
	S'inscrire dans une économie circulaire par la valorisation énergétique de la biomasse	18/19 : 509T 19/20 : 564T 20/21 : 253T	Tonnes d'agropellets Calys vendus	RAGT Energie	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21
Gestion des dechets		2019 : 7 440 tonnes* Soit 19 Kg / Keuros de chiffre d'affaires (royalties incluses) 2020 : 7 405 tonnes Soit 18 Kg / Keuros de chiffre d'affaires (royalties incluses) *corrigé suite à une erreur observée sur la DPEF 19/20	Volume déchets produits (en tonnes) sur l'année civile sur une base déclarative	"Année civile 2019 : Groupe RAGT France* Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Groupe RAGT France* Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)"	Année civile 2019 Année civile 2020
		2019 : 3%* 2020 : 5% *corrigé suite à une erreur observée sur la DPEF 19/20	Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile sur une base déclarative	"Année civile 2019 : Groupe RAGT France* Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Groupe RAGT France* Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)"	Année civile 2019 Année civile 2020
		2019 : 95%* 2020 : 94% *corrigé suite à une erreur observée sur la DPEF 19/20	Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile sur une base déclarative	"Année civile 2019 : Groupe RAGT France* Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Groupe RAGT France* Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya)"	Année civile 2019 Année civile 2020
Protection des milieux	S'approvisionner majoritairement en matières premières d'origine française	Score A : 44,1% Score B : 35,8% Score C : 17,0% Score D : 3,1%	Part (en %) de chaque score sur la totalité des aliments évalués (toutes gammes confondues)	RAGT Plateau Central (distribution agricole)	A la clôture de l'exercice 20/21
Sante, securite et conditions de travail		2018 : 12,1 2019 : 18,3 2020 : 9,0	Taux de Fréquence (TF) (nombre d'accidents de travail avec arrêt * 1 000 000) / nombre d'heures travaillées	Groupe RAGT France*	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020
		2018 : 0,50 2019 : 0,29 2020 : 0,33	Taux de Gravité (TG) (nombre de jours d'arrêt de travail * 1 000) / Nombre d'heures travaillées	Groupe RAGT France*	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020
Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	Développer les compétences métier de nos collaborateurs	2018 : 2,7% 2019 : 2,8 % 2020 : 3,0 %	Part (en %) de la masse salariale alloué à la formation	UES RAGT**	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020
		2018 : 82,5% 2019 : 82,4% 2020 : 82,4%	Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT	UES RAGT**	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020
Accueillir toujours plus d'alternants		18/19 : 16 19/20 : 21 20/21 : 23	Effectif moyen d'alternants durant l'exercice	UES RAGT**	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21

Le Groupe RAGT se fixe pour objectif d'améliorer continuellement ses politiques, ainsi que son périmètre de Reporting/consolidation RSE, dans le cadre du déploiement d'autres Reporting consolidés à l'échelle du Groupe.

*Groupe RAGT France : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / Terrya / Promash / RAGT Semences / RAGT 2n / Les Gazons de France

**UES RAGT : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / RAGT Semences / RAGT 2n

8.2. ITEMS OBLIGATOIRES

L'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, prévoit des informations dites « obligatoires ». Le tableau ci-dessous décrit dans quelles mesures ces informations ont été développées au sein de notre DPEF au regard des travaux de hiérarchisation des risques :

Informations dites « obligatoires »	DPEF RAGT 2020-2021
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit.	Ces informations sont développées au sein de l'axe « Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale »
Les engagements sociétaux en faveur : 1- du développement durable, 2- de l'économie circulaire, 3- de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, 4- du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.	1- Nos engagements sociétaux en faveur du développement durable sont les suivants : • Promouvoir une agriculture adaptée aux mutations structurelles du climat et du marché • Agir et entreprendre pour améliorer notre empreinte environnementale • Protéger et développer les compétences de nos collaborateurs 2- Nos engagements en faveur de l'économie circulaire sont développés au sein du risque « Gestion des déchets ». 3- Nos engagements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire sont introduits par le risque « Aléas climatiques ». 4- Nos engagements en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable sont introduits par les risques « Transition des modèles agricoles » et plus spécifiquement par le risque « Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire ». Le bien-être animal n'est pas développé en tant que risque dit « principal » pour cette DPEF, au regard des travaux de hiérarchisation des risques.
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés.	Cette information est introduite par les deux risques sociaux suivants : • « Santé, Sécurité et Conditions de travail », • « Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs ».
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités.	Tout comme le bien-être animal, le risque « Assurer une égalité de traitement pour tous nos collaborateurs » n'est pas ressorti comme « principal » pour notre Groupe, à l'issue des travaux de hiérarchisation.

8.3. ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AB	Agriculture biologique	INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
AFNOR	Association Française de Normalisation	IT	Technologies de l'Information
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses	JNO	Jaunisse Nanisante de l'Orge
BBC	Bleu Blanc Cœur	KWH	Kilowatt-heure
BPI	Banque Publique d'Investissement	LED	Light-Emitting Diode
BPS	Blé Panifiable Supérieur	LGDF	Les Gazons De France
CEPP	Certificat d'Economie de Produits Phytosanitaires	PAC	Politique Agricole Commune
CID	Conseil Innovation Développement	PPRR	Plan de Prévention du Risque Routier
CIMS	Cultures Intermédiaires Multi-Services	QSE	Qualité Sécurité Environnement
CIVE	Culture Intermédiaire à Vocation Energétique	RAGT	Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais
CSA-GTP	Charte Sécurité Alimentaire/Good Trading Practice	RCNA	Référentiel de Certification Nutrition Animale
DPEF	Déclaration de Performance Extra Financière	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	RH	Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Informations	RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
EA	Etablissement Adapté	SAS	Société par Actions Simplifiée
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SDP	Stimulateurs de Défense des Plantes
FAQ	Foire aux questions	SEMAE	Interprofession des semences et plants
FNPSMS	Fédération Nationale de la Production des Semences de Maïs et de Sorgho	SI	Systèmes d'Informations
GAEC	Groupeement Agricole d'Exploitation en Commun	SME	Système de Management de l'Environnement
GES	Gaz à Effet de Serre	SNIA	Syndicat National de l'Industrie de la nutrition Animale
HSCT	Hygiène Sécurité et Conditions de Travail	SOC	Service Officiel de Contrôle et de Certification des semences
HSE	Hygiène Sécurité Environnement	STNE	Socle Technique de Nutrition Equine
HVE	Haute Valeur Environnementale	STNO	Socle Technique « Nourri sans OGM < 0.9% »
IA	Ingénieur d'Affaires	TF	Taux de Fréquence
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	TG	Taux de Gravité
IFT	Indice de Fréquence	UES	Union Economique et Sociale
		UFS	Union Française des Semenciers

Sommaire

1.	EDITO	4
2.	GOUVERNANCE	5
3.	MODELE D'AFFAIRES / CHAINE DE VALEUR	6
3.1.	Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais	6
3.2.	Un groupe indépendant et interdépendant	6
3.3.	Chaine de valeur (schéma modèle d'affaires)	8
3.4.	Chaine de valeur (chiffres clés)	10
3.5.	Cadre de référence	11
3.6.	L'innovation au cœur de la stratégie du Groupe RAGT	12
4.	MATRICE DE MATERIALITE	14
5.	PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE ADAPTEE AUX MUTATIONS STRUCTURELLES DU CLIMAT ET DU MARCHE	16
5.1.	Transition des modèles agricoles	16
	Développer les cultures intermédiaires multiservices	17
	Protéger les cultures par l'innovation génétique	19
	Proposer une offre en Agriculture Biologique	19
	Accompagner les agriculteurs dans la démarche HVE	20
	Apporter des solutions pour relever les défis de demain	21
5.2.	Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	22
	Diminuer le recours aux insecticides au sein de nos silos	23
	S'inscrire au côté de Valorex dans un plan protéines	24
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	25
5.3.	Aléas climatiques	26
	Développer des semences de blé hybride	27
	Proposer des variétés stables dans différents environnements	27
	Redynamiser la culture du colza	28
5.4.	Transformation digitale	29
5.5.	Evolutions réglementaires	30
	Soutenir les engagements RSE des filières agricoles	31

8.3. ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AB	Agriculture biologique	INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
AFNOR	Association Française de Normalisation	IT	Technologies de l'Information
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses	JNO	Jaunisse Nanisante de l'Orge
BBC	Bleu Blanc Cœur	KWH	Kilowatt-heure
BPI	Banque Publique d'Investissement	LED	Light-Emitting Diode
BPS	Blé Panifiable Supérieur	LGDF	Les Gazons De France
CEPP	Certificat d'Economie de Produits Phytosanitaires	PAC	Politique Agricole Commune
CID	Conseil Innovation Développement	PPRR	Plan de Prévention du Risque Routier
CIMS	Cultures Intermédiaires Multi-Services	QSE	Qualité Sécurité Environnement
CIVE	Culture Intermédiaire à Vocation Energétique	RAGT	Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais
CSA-GTP	Charte Sécurité Alimentaire/Good Trading Practice	RCNA	Référentiel de Certification Nutrition Animale
DPEF	Déclaration de Performance Extra Financière	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	RH	Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Informations	RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
EA	Etablissement Adapté	SAS	Société par Actions Simplifiée
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SDP	Stimulateurs de Défense des Plantes
FAQ	Foire aux questions	SEMAE	Interprofession des semences et plants
FNPSMS	Fédération Nationale de la Production des Semences de Maïs et de Sorgho	SI	Systèmes d'Informations
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun	SME	Système de Management de l'Environnement
GES	Gaz à Effet de Serre	SNIA	Syndicat National de l'Industrie de la nutrition Animale
HSCT	Hygiène Sécurité et Conditions de Travail	SOC	Service Officiel de Contrôle et de Certification des semences
HSE	Hygiène Sécurité Environnement	STNE </	